



---

## **Plan d'actions 2010-2015**

# Table des Matières

COORDONNEES	2
AVANT PROPOS	2
<b>A. ASPECTS STRATEGIQUES</b>	3
<b>B. ACTIVITES DE L'IFRES</b>	4
<b>ACTIONS A FINALITE SPECIFIQUE</b>	5
<b>1. LES FORMATIONS</b>	5
1.1. CENTRE DE DIDACTIQUE SUPERIEURE	5
1.2. FORMATION DES ENCADRANTS	6
1.3. LE DIPLOME FORMASUP	6
<b>2. LES SOUTIENS LOGISTIQUES</b>	7
2.1. ECAMPUS (LABSET)	7
2.2. SOUTIEN LOGISTIQUE ET METHODOLOGIQUE A L'EVALUATION DES ETUDIANTS- EVALETU	8
2.3. SOUTIEN LOGISTIQUE ET METHODOLOGIQUE A L'EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS	8
2.4. SOUTIEN LOGISTIQUE ET METHODOLOGIQUE AUX ENQUETES A CARACTERE PEDAGOGIQUE-SURVEY	8
<b>3. LES SOUTIENS AUX INITIATIVES FACULTAIRES</b>	9
3.1. LE PROGRAMME « ANCRAGE FACULTAIRE »	9
3.2. LE PROGRAMME « APPROCHE PAR COMPETENCES »	9
<b>ACTIONS A FINALITE TRANSVERSALE</b>	10
<b>1. ACTIVITE COLLECTIVE DEJA EN PLACE</b>	10
1.1. LES JOURNEES IFRES	10
<b>2. CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT</b>	10
2.1. ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL	10
2.2. THEMATIQUE PILOTE 2010-12 : LE PORTFOLIO ETUDIANT	10
2.3. THEMATIQUE STRATEGIQUE 2010-12 : LE PORTFOLIO ENSEIGNANT	10
2.4. THEMATIQUE TRANSVERSALE : L'ENGAGEMENT PEDAGOGIQUE	11
2.5. TABLEAU DE SYNTHESE DES NOUVELLES ACTIONS DE CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT	11
<b>3. DEVELOPPER LA RECHERCHE</b>	11
3.1. LA RECHERCHE TRANSVERSALE	11
<b>4. L'IFRES DANS SON ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL</b>	12
4.1. EVALUATION DES ACTIONS DE L'IFRES	12
4.2. VISIBILITE DE L'IFRES	12
<b>C. LA STRUCTURE DE L'IFRES</b>	13
<b>1. LES STRUCTURES DE GESTION</b>	13
1.1. ACTIONS A MENER	13
1.2. PROPOSITION D'ADAPTATION DES STRUCTURES DE GESTION	13
1.3. ORGANIGRAMME	16
<b>2. MOYENS MIS A LA DISPOSITION DE L'IFRES</b>	16
2.1. RESSOURCES HUMAINES A CHARGE DU BO DE L'ULG	16
2.2. RESSOURCES MATERIELLES ET FINANCIERES	17
<b>D. ANNEXES</b>	18
ANNEXE 1 : ACTIONS A FINALITE SPECIFIQUE	19
ANNEXE 2 : ACTIONS A FINALITE TRANSVERSALE	32
ANNEXE 3 : LA STRUCTURE DE L'IFRES	42
<b>GLOSSAIRE</b>	45

# IFRES : PLAN D' ACTIONS 2010-2015

## COORDONNEES

### **Identification de l'entité :**

Institut de Formation et de Recherche en Enseignement Supérieur (IFRES)  
Traverse des Architectes  
Bât. B63b - Parking P30  
4000 Liège (Sart-Tilman)  
Tél. : +32 4 366 56 31  
Fax : +32 4 366 59 96

## AVANT PROPOS

Le Conseil d'administration de l'Université de Liège a créé l'IFRES lors de sa séance du 26 janvier 2005. Il lui a confié les missions suivantes :

- promouvoir la mission d'enseignement dans l'enseignement supérieur,
- accompagner les enseignants et les Départements dans leurs actions de formation des étudiants tant en présentiel qu'à distance,
- coordonner l'offre de formation en pédagogie de l'enseignement supérieur,
- promouvoir la recherche en pédagogie de l'enseignement supérieur,
- faciliter l'intégration des TIC et de l'eLearning dans l'enseignement : développer le campus virtuel de l'Université.

Au début de l'année académique 2009-2010, l'IFRES a demandé à se soumettre à une évaluation externe. Un RAE (Rapport d'Auto-Evaluation) a été rédigé par les différents acteurs de l'IFRES et soumis au SMAQ<sup>1</sup> le 22 décembre 2009. Les 18 et 19 janvier 2010, une série d'entretiens se sont déroulés entre les trois experts sollicités par l'ULg et près de 70 personnes impliquées dans les activités de l'IFRES, ayant bénéficié de ses activités ou concernées par elles. L'IFRES a reçu le REE (Rapport d'Evaluation Externe) le 23 février 2010.

Le REE comprenait 5 parties :

- L'Institut de Formation et de Recherche en Enseignement Supérieur,
- Le déroulement de l'évaluation,
- Les activités de l'IFRES,
- L'IFRES dans son environnement institutionnel,
- Constats et recommandations,
- Conclusions.

Le présent plan d'actions répond au contenu du REE en faisant des propositions stratégiques concernant sa structure, son positionnement dans l'Institution et ses activités. Néanmoins, lorsque ce plan d'actions aura été évalué par les Autorités académiques, l'IFRES proposera un « Plan Stratégique » détaillant la concrétisation de ces actions de façon plus précise ainsi que les moyens, en particulier humains, à mobiliser pour mettre en œuvre le plan.

Le plan d'actions de l'IFRES est exposé ci-dessous de façon résumée, en se rapportant à des annexes qui détaillent les propositions.

---

<sup>1</sup> Service de Management et d'Accompagnement de la Qualité : la mission générale du SMAQ est de promouvoir, de coordonner et de diffuser au sein de l'Université de Liège une culture de la qualité fondée sur la réflexion critique et la planification stratégique.

## **A. ASPECTS STRATEGIQUES**

Les actions ci-dessous, dont certaines sont en place et d'autres à développer visent à renforcer l'identité et la légitimité de l'IFRES et sont présentées selon l'ordre proposé dans le REE (page 10).

1° Améliorer la visibilité (annexe 2, pages 40-41):

- améliorer la visibilité et l'accessibilité du portail de l'IFRES au sein des outils de communication de l'ULg,
- créer une newsletter en ligne (visibilité interne),
- renforcer la production scientifique internationale (visibilité externe).

2° Mieux valoriser les ancrages internationaux :

- introduire sur le site les informations sur les ancrages externes à l'ULg (en Belgique ou au niveau international),
- valoriser la Chaire internationale de pédagogie universitaire par sa visibilité sur le site et par une publicité ad hoc des activités qui lui sont liées,
- valoriser sur le site les contrats de recherche et/ou de service conclus entre l'IFRES et l'extérieur (RW, CFB, UE,...) ainsi que les publications qui en résultent.

3° Renforcer les partenariats externes en particulier avec les Hautes Ecoles (HE):

- organiser, en concertation avec les autorités de l'ULg, une plateforme de concertation avec les HE, en particulier celles qui collaborent avec l'ULg,
- en ce qui concerne le Centre de Didactique Supérieure, co-organiser annuellement une séance commune aux encadrants des Bac1 des HE et de l'ULg et contribuer à l'organisation au sein des HE, de formations pour les encadrants de Bac1,
- proposer des collaborations comparables en ce qui concerne la formation des encadrants et Formasup (entre autres en valorisant certaines formations du CAPAES).

4° Consolider les liens avec les Facultés :

- proposer à chaque Doyen ou Président d'Institut une plateforme permanente de concertation mettant en relation un ou des délégué(s) de l'IFRES et le Doyen ou Président ou leur représentant,
- améliorer l'accompagnement des projets d'ancrage facultaire et d'approche par compétences et, en collaboration avec les personnes impliquées dans les Facultés, tenir, une fois par an, une réunion de suivi avec les Doyens ou Présidents concernés,
- donner un suivi des activités de l'IFRES deux fois par an à la Commission académique et déposer auprès de celle-ci un rapport une fois par an,
- identifier dans chaque Faculté ou Institut des « encadrants-relais », à savoir, des personnes qui par leurs activités, montrent leur engagement dans la pédagogie et la didactique,
- créer un forum des encadrants-relais,
- demander à l'ULg une valorisation des encadrants-relais.

5° Renforcer la légitimité de l'IFRES et de ses missions :

- donner sur le site une visibilité aux évaluations données par les encadrants sur les formations IFRES qu'ils suivent,
- participer activement aux initiatives institutionnelles qui impliquent la pédagogie, comme l'approche par compétences, les learning outcomes et l'évaluation des enseignants (projets en cours),
- étudier la définition d'indicateurs visant à mesurer l'impact des formations IFRES sur les performances des étudiants dont les encadrants ont suivi les formations IFRES (annexe 2, pages 39-40),
- développer et publier davantage de projets de recherche en pédagogie de l'enseignement supérieur menés au sein de l'IFRES et au sein de l'ULg en collaboration avec l'IFRES.

6° Veiller à ce que les pratiques pédagogiques dont l'IFRES assure la promotion aient un caractère durable :

- s'assurer que l'IFRES bénéficie en son sein, dans les Facultés et dans l'Administration de personnes clés et disponibles qui assurent la promotion de ces activités ; pour ce, revoir la « structure » de l'IFRES et son mode de fonctionnement (cfr. pages 13 à 17) et voir le projet « encadrants-relais »),
- Obtenir à l'IFRES les moyens (ressources humaines, matérielles,...) permettant de stabiliser son programme d'activités et de le développer (cfr. moyens nécessaires dans les annexes).

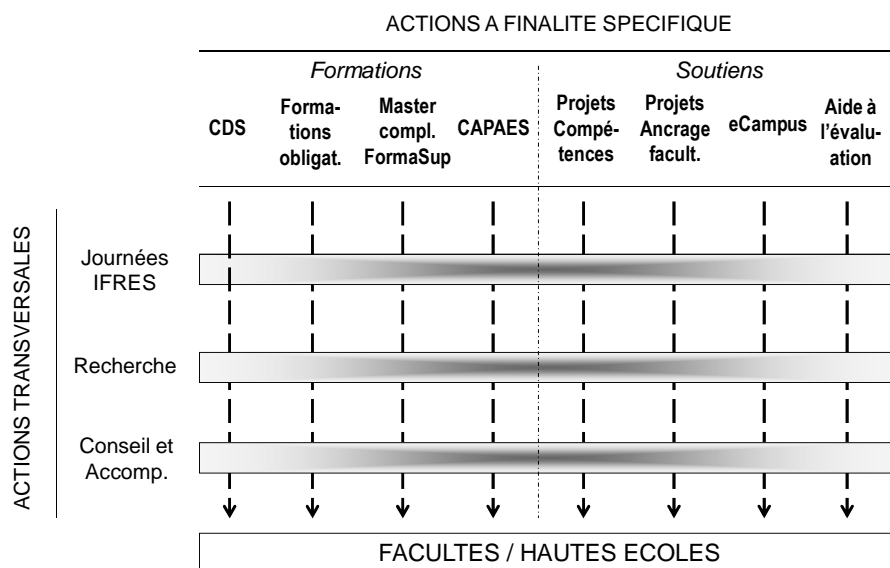
7° Assurer la reconnaissance institutionnelle de l'engagement des enseignants en matière de pédagogie universitaire :

- défendre auprès de l'ULg la valorisation réelle de l'engagement des encadrants dans le domaine de l'enseignement et ce, en particulier lors de procédure de désignation et de promotion,
- participer (voir point 5) à toute démarche institutionnelle qui vise à objectiver et à encourager l'engagement des encadrants dans le domaine de l'enseignement à l'ULg.

8° Elaborer des références internes du management de la qualité des enseignements au sein de l'ULg :

- construire un référentiel de compétences des encadrants de l'ULg dans le domaine de l'enseignement et adapter l'offre de formations à ce référentiel (cfr. plus haut et annexe 1, page 22),
- étudier la définition d'indicateurs permettant d'évaluer l'impact des formations et des actions de l'IFRES sur les performances des encadrants (annexe 2, pages 39-40).

## **B. ACTIVITES DE L'IFRES**



Conformément à ses missions, l'IFRES mène des actions à finalités spécifiques selon huit axes dont quatre sont dédiés à la formation des encadrants et quatre au soutien à des initiatives facultaires, à l'enseignement en ligne et à l'évaluation. Les encadrants des Facultés et des Hautes Ecoles sont les interlocuteurs de ces actions et, à travers eux, les étudiants en sont les bénéficiaires. Par ailleurs, l'IFRES mène des actions transversales susceptibles d'impliquer l'une ou l'autre des actions à finalités

spécifiques : la journée annuelle de l'IFRES, la recherche ainsi que des actions de conseil et accompagnement individuel ou collectif à la demande d'encadrants.

Les finalités spécifiques permettent à l'IFRES de développer des actions d'excellence menées par des équipes spécialisées et de répondre aux demandes de l'Institution et aux exigences des prescriptions légales. Les actions transversales permettent à la fois de répondre aux demandes des Facultés et d'intégrer, au sein de l'IFRES, ses différents acteurs dans des actions partagées qui contribuent à renforcer l'identité « IFRES » et le sentiment d'appartenance à un Institut commun.

Ce plan d'actions rappelle pour chacune de ces activités spécifiques et transversales<sup>2</sup>, les objectifs visés. Les faiblesses identifiées dans le REE et les remédiations proposées apparaissent dans un tableau centré sur les aspects prioritaires. Des tableaux plus complets avec les moyens et échéances figurent dans les annexes (pages 19 à 44). De même, les objectifs nouveaux et les nouvelles actions 2010-2015 apparaissent dans ce tableau synthétique, avec les détails en annexes. **Pour les activités déjà en place, le dispositif sera chaque fois consolidé et adapté si nécessaire.** Les Comités de pilotage mentionnés sont les actuels responsables de chacune de ces activités.

## ACTIONS A FINALITE SPECIFIQUE

### 1. LES FORMATIONS

#### 1.1. CENTRE DE DIDACTIQUE SUPERIEURE (annexe 1, pages 20-21)

##### 1.1.1. Rappel des objectifs (conforme à l'article 83 du Décret « Bologne ») :

- Informer les encadrants de première année sur les structures d'aide à la réussite des étudiants et les cellules d'appui aux encadrants en matière de pédagogie universitaire.
- Valoriser les initiatives innovantes prises en première année de bachelier des différents cursus.
- Favoriser une réflexion commune et un échange de bonnes pratiques entre les encadrants.
- Aider ces derniers dans leurs réalisations concrètes.
- Développer un catalogue d'offres de séminaires et modules de formation.

##### 1.1.2. Remédiations et nouvelles actions : Priorités

Faiblesses identifiées	Remédiations
- Difficulté à identifier les assistants encadrant les bacs 1	- Appel à une auto identification sur le site du CDS - Procédure de recensement de tous les encadrants de bac 1
- Difficulté à mobiliser massivement les encadrants de bac 1	- Rencontres de sensibilisation avec les encadrants - Valorisation des intervenants via le site du CDS
- Faible fréquentation des séminaires de « suivi »	- « Séminaires de mise en œuvre » sur WebCT - Diversification des thèmes et modalités
Objectifs nouveaux	Actions nouvelles
- Répondre à des demandes ponctuelles des Facultés	- Mise en place de programmes spécifiques - Développement d'une formule permanente de conseil et de soutien
- Impliquer davantage les encadrants dans le CDS	- Valorisation des actions les plus pertinentes menées en bac 1 et de ceux qui les ont mises en œuvre
- Développer les collaborations avec les Hautes Ecoles (HE)	- Organisation d'une séance annuelle pour encadrants de bac 1 (ULg et HE) - Aider à l'organisation, aux seins des Hautes Ecoles partenaires, de formations pour les encadrants de bac 1

<sup>2</sup> Comme pour le RAE, le CAPAES ne sera pas intégré dans ce rapport, les membres payés par l'IFRES n'intervenant que peu dans cette formation.

## 1.2. FORMATION DES ENCADRANTS (annexe 1, pages 21-23)

### 1.2.1. Rappel des objectifs :

- Offrir un éventail diversifié de formations, en ligne et en présentiel, pouvant répondre aux attentes et besoins des encadrants de l'ULg quels que soient leurs niveaux d'enseignement et leurs Facultés, avec pour cible prioritaire les encadrants nouvellement nommés chargés de cours ou assistants.
- Susciter, au travers des formations, la réflexion pédagogique et le questionnement sur les pratiques d'enseignement afin de permettre de les analyser et de les réguler dans le but de favoriser l'apprentissage de chaque apprenant.
- Fournir un cadre théorique valide et transférable aux réalités professionnelles de chacun au travers de pistes d'actions.
- Permettre aux encadrants d'échanger sur leurs pratiques, de partager leurs expériences et de prendre conscience de la variété des situations d'enseignement.
- Accompagner les encadrants dans l'intégration des TIC dans leur pratique enseignante.

### 1.2.2. Remédiations et nouvelles actions : Priorités

Faiblesses identifiées	Remédiations
- Caractère obligatoire des formations	- Renforcer la perception de la valeur de la démarche par une meilleure communication dans les engagements pédagogiques - Faciliter le transfert des acquis - Exemplifier davantage les impacts positifs des formations (indicateurs) - Clairement montrer en quoi les formations IFRES participent au développement professionnel des encadrants (CFR ; Référentiel global)
Objectifs nouveaux	Actions nouvelles
- Elaborer un référentiel de compétences des encadrants universitaires	- Créer un groupe de travail encadré par un expert extérieur - Rédiger un projet de référentiel
- Répondre à des demandes ponctuelles	- Offrir la possibilité d'accompagnements individualisés et de conseils pédagogiques - Proposer des formations plus spécifiques à une filière ou un statut

## 1.3. LE DIPLOME FORMASUP (annexe 1, pages 23-25)

### 1.3.1. Rappel des objectifs :

- Promouvoir la qualité de l'enseignement par l'amélioration des pratiques pédagogiques, l'introduction des innovations, la vérification des impacts et la communication des résultats.  
En particulier, développer l'acquisition de 3 compétences :
  - ✓ Concevoir des dispositifs de formation cohérents et porteurs de sens qui favorisent l'apprentissage de chaque apprenant ;
  - ✓ Enseigner de façon motivante, active, engageante en informant chaque apprenant sur ses progrès pour favoriser l'apprentissage en profondeur tout au long de la vie ;
  - ✓ Réguler une pratique en menant des recherches documentées, ancrées dans cette pratique et utiles à celle-ci qui nourrissent en retour la communauté enseignante.

### 1.3.2. Remédiations et nouvelles actions : Priorités

Faiblesses identifiées	Remédiations
- Problèmes de communication	- Présentation claire du programme de formations et des exigences
- Taux d'abandon élevé	- Adaptation du programme et information précise des étudiants quant au contenu et aux exigences de la formation

<b>Objectifs nouveaux</b>	<b>Actions nouvelles</b>
- Viser l'amélioration constante du contenu de Formasup	- Articulation du référentiel de compétences existant avec celui qui sera créé plus globalement pour guider les actions de l'IFRES (1.2.2.) - Insertion de séances nouvelles dans les cours existants - Renforcements lorsque nécessaire. En 2010-2011, un renforcement en traitements statistiques est assuré par la présence de C. Monseur (FAPSE)
- Promouvoir Formasup au sein de l'ULg, HE et extra-muros	- Mobilisation de potentiels étudiants (encadrants, logisticiens, ...) qui relayent vers leurs Institutions d'origine - Promotion interne du programme auprès des logisticiens et des encadrants qui ont un poste à caractère quasi exclusivement pédagogique - Réflexions institutionnelles quant aux valorisations du diplôme, et notamment à sa prise en compte dans les titres d'accès à l'enseignement supérieur non universitaire

## 2. LES SOUTIENS LOGISTIQUES

Les soutiens logistiques concernent d'une part l'eLearning (eCampus), actuellement mis en œuvre par le LabSET et d'autre part le soutien méthodologique à des processus d'évaluation, actuellement mis en œuvre par le SMART ; ces activités sont financées par le budget ordinaire.

### 2.1. ECAMPUS (LABSET) (annexe 1, pages 25-27)

#### 2.1.1. Rappel des objectifs :

- Offrir un dispositif diversifié de soutien aux encadrants souhaitant intégrer l'eLearning dans leur pratique : ressources en ligne, formations, support et accompagnement techno-pédagogique.
- Assurer centralement une veille techno-pédagogique et le choix des outils les mieux adaptés pour permettre le développement de l'eLearning tout en requérant le moins d'efforts d'apprentissage possibles pour les encadrants.
- Offrir un éventail de formations, en ligne et en présentiel, visant à la fois l'apprentissage de ces outils et leur bon usage pédagogique.
- Susciter la réflexion pédagogique et le questionnement sur les pratiques en matière d'eLearning.
- Permettre aux encadrants d'échanger sur leurs pratiques et de partager leurs expériences.
- Accompagner les encadrants dans l'intégration de l'eLearning dans leur dispositif pédagogique.
- Visibiliser les exemples de bonnes pratiques en matière d'intégration des TIC dans les pratiques enseignantes.

#### 2.1.2. Remédiations et nouvelles actions : Priorités

<b>Faiblesses identifiées</b>	<b>Remédiations</b>
- Défaut de coordination avec le SEGI	- Créer une structure de concertation entre l'IFRES et le SEGI
<b>Objectifs nouveaux</b>	<b>Actions nouvelles</b>
- Elargir les actions de la cellule eCampus aux nouvelles entités intégrées à l'ULg	- Former un groupe de travail avec le Service TICE de Gembloux Agro Bio Tech, la FUL <sup>3</sup> , la Faculté d'Architecture et la cellule eCampus
- Répondre plus efficacement aux besoins des encadrants	- Etablir un référentiel de compétences en matière d'eLearning - Diversifier les modalités d'accompagnement des encadrants
- Elargir la politique des « relais campus »	- Former un groupe de travail

<sup>3</sup> Pas de cellule "eCampus" à la FUL, l'équipe eCampus répond depuis quelques années déjà à leurs demandes ponctuelles



2.2. SOUTIEN LOGISTIQUE ET METHODOLOGIQUE A L'EVALUATION DES ETUDIANTS-EVALETU (annexe 1, page 27)

**2.2.1. Rappel des objectifs :**

- Aider les encadrants de l'ULg à concevoir et à réaliser les évaluations des étudiants (exercices, interrogations, ...).
- Mettre à disposition les outils adéquats.

**2.2.2. Remédiations et nouvelles actions : Priorités**

<b>Objectifs nouveaux</b>	<b>Actions nouvelles</b>
- Viser l'amélioration constante du dispositif Evaletu	- Accroître l'offre de service en termes de QCM - Améliorer « l'utilisabilité » d'ExAMS - Lancer des projets-pilotes pour l'évaluation semi-standardisée de questions ouvertes (courtes ou longues)

2.3. SOUTIEN LOGISTIQUE ET METHODOLOGIQUE A L'EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS (annexe 1, pages 28-29)

**2.3.1. Rappel des objectifs :**

- Aider l'ULg à concevoir et à réaliser les évaluations des enseignements par les étudiants (E.E.E.).
- Mettre à disposition les outils adéquats.

**2.3.2. Remédiations et nouvelles actions : Priorités**

<b>Objectifs nouveaux</b>	<b>Actions nouvelles</b>
- Contribuer aux travaux de la Commission interfacultaire d'évaluation des enseignements	- Proposer et mettre en œuvre les outils adéquats
- Travailler en complémentarité avec d'autres équipes qui recueillent une information utile à la régulation des enseignements	- Renforcer les synergies avec le Service de Management et d'Accompagnement de la Qualité (SMAQ) en ce qui concerne les indicateurs utiles aux démarches d'évaluation internes ou externes de la qualité des formations - Renforcer les synergies avec la cellule de Récolte et Analyse des Données et Informations d'Utilité Stratégique (RADIUS) qui vise notamment à fournir au Recteur, aux Autorités et aux divers responsables, des tableaux de bord dans des domaines tels que l'enseignement

2.4. SOUTIEN LOGISTIQUE ET METHODOLOGIQUE AUX ENQUETES A CARACTERE PEDAGOGIQUE-SURVEY (annexe 1, page 29)

**2.4.1. Rappel des objectifs :**

- Aider divers acteurs impliqués dans les enseignements à concevoir et à réaliser des enquêtes locales à caractère pédagogique.
- Mettre à disposition les outils adéquats.

**2.4.2. Remédiations et nouvelles actions : Priorités**

<b>Objectifs nouveaux</b>	<b>Actions nouvelles</b>
- Viser l'amélioration constante de ces enquêtes	- Assurer une meilleure visibilité de ce service - Renforcer les collaborations avec les acteurs internes émergeant dans ce domaine - Augmenter la cohérence entre l'évaluation des enseignements et les enquêtes à caractère pédagogique

### 3. LES SOUTIENS AUX INITIATIVES FACULTAIRES

#### 3.1. LE PROGRAMME « ANCRAGE FACULTAIRE » (annexe 1, pages 29-30)

##### 3.1.1. Rappel des objectifs :

- Favoriser les initiatives pédagogiques dans les Facultés.
- Développer des synergies entre l'IFRES et les Facultés.

Les moyens sont la sélection et le suivi des projets (éventuellement subsidiés) par un Comité de pilotage et l'encadrement de ceux-ci par un ou des accompagnateurs IFRES.

##### 3.1.2. Remédiations et nouvelles actions : Priorités

Faiblesses identifiées	Remédiations
- Suivi insuffisant des projets	- Baliser (calendrier, échéances) avec le Comité de pilotage - Présenter annuellement les projets au Conseil scientifique et à la journée IFRES
Objectifs nouveaux	Actions nouvelles
- Renforcer la communication avec les Facultés	- Se réunir annuellement avec les Doyens ou Présidents concernés en collaboration avec les personnes impliquées dans les Facultés
- Développer les synergies avec les Facultés	- Identifier et répertorier les encadrants-relais dans les Facultés
- Accroître la masse critique des encadrants-relais	- Créer un Forum des encadrants-relais - Valoriser leur investissement au niveau institutionnel

#### 3.2. LE PROGRAMME « APPROCHE PAR COMPETENCES » (annexe 1, pages 30-31)

##### 3.2.1. Rappel des objectifs :

- Viser, par des projets pilotes organisés au sein des Facultés, la mise en place dans différents programmes d'un paradigme de formation orientée vers le développement de compétences.

##### 3.2.2. Remédiations et nouvelles actions : Priorités

Faiblesses identifiées	Remédiations
- Difficulté d'introduire l'approche par compétences au niveau institutionnel	- Communiquer les projets sur le site IFRES et lors de la journée IFRES - Intervenir en Faculté ou Département sur demande - Encadrer les projets par des personnalités de niveau international - Informer sur les bases conceptuelles et l'intérêt pour les étudiants et la société de l'approche par compétences
Objectifs nouveaux	Actions nouvelles
- Passer de projets pilotes à une « implémentation » institutionnelle en soutenant les filières qui le souhaitent	- Travailler avec les Doyens aux relais possibles pour le soutien aux projets pilotes - Lancer de nouveaux projets pilotes transférables dans différentes Facultés ou Départements - Etudier l'impact des projets pilotes sur les performances des étudiants - Avec l'aide de nos consultants internationaux, organiser des journées institutionnelles de réflexion et de communication sur les avancées réalisées en ce sens dans les différents Départements qui s'y sont lancés - Concrétiser l'implication de l'IFRES en soutien au projet « learning outcomes » à l'objectif 2012

## ACTIONS A FINALITE TRANSVERSALE

---

### 1. ACTIVITE COLLECTIVE DEJA EN PLACE

#### 1.1. LES JOURNEES IFRES (annexe 2, page 33)

##### 1.1.1. Rappel des objectifs :

- Présenter et valoriser diverses expériences de terrain et de recherche associées à une thématique de pédagogie universitaire en sollicitant, au travers d'ateliers et de séances plénières, de nombreux échanges à propos des pratiques des encadrants.

##### 1.1.2. Remédiations et nouvelles actions : Priorités

Faiblesses identifiées	Remédiations
- Thématiques des journées IFRES choisies avec trop peu de concertation extérieure	- Impliquer davantage le Conseil scientifique et les encadrants-relais
- Manque de suivi des journées IFRES	- Proposer un accompagnement individualisé sur demande - Ouvrir pour une période déterminée des espaces d'échanges en ligne ou en présentiel
Objectifs nouveaux	Actions nouvelles
- Identifier les attentes et besoins des encadrants	- Améliorer le questionnaire de satisfaction - Collecter les attentes dans le cadre des ateliers

### 2. CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT

Suite à des demandes multiples émanant d'encadrants ou de groupes d'encadrants, l'IFRES organise désormais des accompagnements individuels ou de groupes d'encadrants. Cette formule flexible souhaite répondre à la demande d'une façon efficace, la plus immédiate possible, et surtout personnalisée, contextualisée. Il peut s'agir d'un travail de 2h autour du projet d'un encadrant tout comme du suivi mensuel de la mise en œuvre d'une innovation pédagogique ou encore de l'animation d'un groupe d'échange thématique. Ces formules varieront au fil du temps, en fonction de la demande et des politiques institutionnelles en matière de professionnalisation des encadrants.

#### 2.1. ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL (annexe 2, pages 34-35)

##### 2.1.1. Objectifs :

- Offrir un accompagnement et des ressources aux encadrants pour leur pratique d'enseignement (planification, innovation, évaluation, professionnalisation).

#### 2.2. THEMATIQUE PILOTE 2010-12 : LE PORTFOLIO ETUDIANT (annexe 2, pages 35-36)

##### 2.2.1. Objectifs :

- Informer les encadrants des objectifs pédagogiques et des potentialités méthodologiques et évaluatives de cet outil (notamment auprès des encadrants travaillant avec un référentiel de compétences).
- Former et accompagner les encadrants désireux de développer un portfolio dans leurs cours, quelle que soit la finalité (évaluation d'un cours, d'un stage, préparer au mémoire, réfléchir sur ses représentations, développer l'esprit critique et l'identité professionnelle, ...).
- Outiller les encadrants en adaptant l'outil aussi bien sur le fond (rubriques propres et critères d'évaluation adaptés) que sur la forme (portfolio papier ou en ligne).
- Donner aux étudiants une information appropriée concernant l'apport du portfolio à la formation.

#### 2.3. THEMATIQUE STRATEGIQUE 2010-12 : LE PORTFOLIO ENSEIGNANT (annexe 2, pages 36-37)

##### 2.3.1. Objectifs :

- Auto-réguler son enseignement et améliorer l'apprentissage des étudiants et la qualité des enseignements dispensés par l'utilisation d'un outil à finalité réflexive.

- Accompagner les enseignants dans cette régulation (point développé dans la rubrique « Accompagnement Individuel »).
- Donner à l'ULg un outil qui lui permet de valoriser les efforts consentis par les encadrants dans les tâches d'enseignement (prise en compte de cette valorisation dans les étapes de la carrière académique mais aussi dans l'attribution de mandats liés à l'enseignement au sein de l'Université).
- Donner une visibilité des innovations pédagogiques, du souci de qualité en enseignement et des investissements consacrés par les professeurs de notre Université.

#### 2.4. THEMATIQUE TRANSVERSALE : L'ENGAGEMENT PEDAGOGIQUE (annexe 2, page 37)

##### 2.4.1. Objectifs :

- Préciser ou réviser la mise en œuvre d'un cours par la réflexion sur l'implémentation des engagements pédagogiques.
- Accompagner les enseignants dans cette démarche.

#### 2.5. TABLEAU DE SYNTHESE DES NOUVELLES ACTIONS DE CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT

Objectifs nouveaux	Actions nouvelles
- Faire connaître ces services	- Présenter ces services (site IFRES, séance d'accueil, intranet)
- Accompagner les encadrants dans leur pratique d'enseignement	- Créer et mettre à disposition (éventuellement en ligne) des outils fonctionnels et des ressources (questionnaire, critères d'évaluation, grille d'analyse, vade mecum ...) - Créer des groupes d'échange de pratiques - Fournir un coaching individualisé en fonction des besoins
- Clarifier les finalités attribuées aux outils mis à leur disposition (valorisation / professionnalisation)	- Contribuer aux travaux de la Commission Interfacultaire d'évaluation des enseignements

### 3. DEVELOPPER LA RECHERCHE

#### 3.1. LA RECHERCHE TRANSVERSALE (annexe 2, pages 38-39)

##### 3.1.1. Rappel des objectifs :

- Stimuler les membres de l'IFRES et, par extension, tous les membres de l'ULg (dans ce cas avec le soutien de l'IFRES) à entreprendre, mener et publier des recherches en pédagogie de l'enseignement supérieur.

En outre, la recherche au sein de l'IFRES poursuit deux objectifs spécifiques à cet Institut (cfr REE):

- De par la nature transversale de la recherche et les échanges qu'elle suscite, fédérer les différents constituants de l'IFRES et contribuer à l'identité commune ;
- De par la qualité de la recherche en pédagogie de l'enseignement supérieur, accroître la légitimité de l'IFRES vis-à-vis des Facultés.

##### 1.3.3. Remédiations et nouvelles actions : Priorités

Faiblesses identifiées	Remédiations
- Manque d'identification internationale de l'IFRES	- Renforcer la participation active à des réunions internationales - Publier dans des revues avec comités de lecture et F.I. - Soutenir des doctorats en pédagogie de l'enseignement supérieur - Accompagner les chercheurs de l'IFRES dans des demandes de crédits
- Recherches insuffisamment développées et/ou diffusées pour asseoir la légitimité de l'IFRES au sein de l'ULg	- Améliorer la diffusion intra-ULg via par exemple une Newsletter - Encourager la recherche sous toutes ses formes - Développer des recherches auto-évaluatives de l'impact de nos actions

- Image dévalorisée de la recherche en didactique	- Collaborer avec les collègues doctoraux des Facultés pour accompagner des projets de doctorat en didactique d'un domaine de formation de cette Faculté
<b>Objectifs nouveaux</b>	<b>Actions nouvelles</b>
- Promouvoir l'identité IFRES dans l'Institut grâce à la recherche	- Créer une cellule de recherche « transversale » au sein de l'IFRES - Organiser davantage de séminaires réguliers de présentation et discussion des recherches menées au sein de l'IFRES

#### 4. L'IFRES DANS SON ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL

##### 4.1. EVALUATION DES ACTIONS DE L'IFRES (annexe 2, pages 39-40)

###### 4.1.1. Objectifs :

- Evaluer les effets des actions menées par l'IFRES sur les pratiques pédagogiques des encadrants (bénéficiaires de ces actions) et, in fine, sur la qualité des apprentissages des étudiants et des formations.
- Renforcer la légitimité des actions menées par l'IFRES.

###### 4.1.2. Remédiations et nouvelles actions : Priorités

Faiblesses identifiées	Remédiations
- Absence d'évaluation de l'impact des actions menées par l'IFRES	- Définition d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs permettant d'évaluer l'impact des formations suivies par les encadrants - Création d'un groupe de travail - Invitation d'experts - Réflexion en partenariat avec les Autorités académiques et les Facultés

##### 4.2. VISIBILITE DE L'IFRES (annexe 2, pages 40-41)

###### 4.2.1. Objectifs :

- Accroître la visibilité de l'IFRES, tant en interne qu'à l'extérieur de l'ULg ; faire connaître ses actions, au bénéfice de l'Institution et de la qualité des enseignements dispensés.

###### 4.2.2. Remédiations et nouvelles actions : Priorités

Faiblesses identifiées	Remédiations
- Manque de visibilité de l'IFRES sur les sites centraux de l'ULg et le portail MyULg	- Proposition de modifications par l'équipe eCampus
- Manque de valorisation des relations et actions de l'IFRES	- Mentionner les ancrages nationaux et internationaux sur le portail de l'IFRES - Organiser davantage de réunions ouvertes aux partenaires extérieurs (grandes conférences ou réunions thématiques)

## **C. LA STRUCTURE DE L'IFRES**

### **1. LES STRUCTURES DE GESTION (annexe 3, pages 43-44)**

#### **1.1. ACTIONS À MENER**

##### **1.1.1. Objectifs :**

- Assurer la gestion de l'ensemble de l'IFRES et de ses activités.
- Promouvoir les missions et la reconnaissance de l'IFRES au sein de l'Institution ainsi qu'au niveau national et international.

##### **1.1.2. Stratégies pour atteindre ces objectifs :**

- Consolider la structure générale de l'IFRES.
- Adapter la composition du Conseil de gestion aux besoins du plan d'actions.
- Créer un Bureau exécutif.
- Désigner une personne responsable de la Direction administrative.
- Adapter la composition et le rôle du Conseil scientifique aux besoins du plan d'actions.
- Renforcer les synergies entre les différents acteurs au sein de l'IFRES.
- Etablir un organigramme définissant le périmètre des activités des différents organes de l'IFRES.

#### **1.2. PROPOSITION D'ADAPTATION DES STRUCTURES DE GESTION**

La composition du Conseil de gestion est élargie de façon à être plus représentatif des différentes composantes de l'IFRES. Le Conseil de gestion est l'interlocuteur du Conseil d'administration de l'ULg via la Commission académique.

Un Bureau exécutif est créé qui, bénéficiant de délégations qui lui sont confiées par le Conseil de gestion, instruit les sujets qui doivent être débattus au Conseil de gestion et après leur approbation par celui-ci et, le cas échéant, par le Conseil d'administration de l'ULg, est chargé de l'exécution des décisions.

Une personne responsable de la Direction administrative est désignée, qui effectue des tâches comparables aux Directeurs administratifs des Facultés, sur délégation attribuée par le Conseil de gestion.

L'assemblée générale de l'IFRES rassemble toutes les personnes attachées réglementairement à l'IFRES (BO et A. 63) et les personnes non attachées à l'IFRES qui font partie du Conseil de gestion et/ou du Conseil scientifique. Elle se réunit une fois par an : à cette occasion le Conseil de gestion présente un rapport d'activités et expose les perspectives nouvelles.

#### **Composition du Conseil de Gestion de l'IFRES :**

(est comparable à un conseil de Département, mais élargi à des personnes non attachées à l'IFRES) :

- tous les membres du corps académique et les membres statutaires du personnel scientifique attachés à l'IFRES et à charge du budget ordinaire de l'ULg ;
- les coordinateurs du SMART, de l'eCAMPUS et de FORMASUP, qui sont à charge du budget ordinaire de l'IFRES ;
- les responsables opérationnels (directeurs) du SMART et du LabSET qu'ils soient à charge ou non du budget ordinaire de l'IFRES ;
- un représentant du PATO à charge du budget ordinaire de l'IFRES et un représentant du PATO à charge de l'A.63 de l'IFRES ;
- un représentant du personnel scientifique à charge de l'A.63 de l'IFRES ;
- trois académiques parmi les membres du Conseil scientifique désignés par le Conseil d'administration sur proposition de la Commission académique et deux membres du personnel scientifique désignés par le Conseil d'administration sur proposition du CUPS et ne relevant pas des budgets de l'IFRES ;
- un représentant du Département « Education et formation » de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, désigné par le Conseil d'administration sur proposition de ce Département ;
- le Premier Vice-recteur

- le Vice-recteur à la Gestion de la Qualité
- la Directrice générale à l'enseignement et à la formation ou son suppléant aux affaires académiques ;
- le responsable de la Direction administrative
- un étudiant.

Le Président est désigné par le Conseil d'administration de l'ULg, sur proposition de la Commission académique et après avis du Conseil de gestion.

La première réunion du Conseil de gestion est présidée par le membre du Corps académique ayant la plus grande ancienneté académique.

Le Conseil de gestion élit en son sein, un vice-président.

Le Conseil de gestion se réunit au moins deux fois par an.

Le Conseil de gestion peut inviter à ses réunions, éventuellement à leur demande, s'ils ne sont pas membres du Conseil de gestion :

- le coordinateur du CAPAES ;
- le coordinateur des formations ;
- le responsable académique du CDS ;
- les responsables académiques du SMART et du eCAMPUS ;
- un représentant du SEGI ;
- toute personne qui participe ou souhaiterait participer aux travaux de l'IFRES, sur proposition du Conseil de gestion ou du Bureau exécutif.

Ces invités ont une voix consultative.

Le secrétariat du Conseil de gestion est assuré par le responsable de la Direction administrative assisté de la secrétaire de l'IFRES, qui assiste avec voix consultative (si elle n'est pas membre du conseil avec voix délibérative).

Le mandat des membres du Conseil de gestion est de 2 ans, renouvelable.

Le Conseil de gestion :

- élabore la politique et les besoins de l'IFRES, dans le respect des missions de l'IFRES ;
- propose les représentants de l'IFRES dans divers organes qui le sollicitent ;
- présente les prévisions budgétaires de l'IFRES au CA, répartit l'enveloppe budgétaire allouée par le CA entre les différentes missions et fait rapport au CA sur son utilisation ;
- détermine l'organisation des cours, TP et les exercices pratiques relatifs aux matières d'enseignement relevant de l'IFRES ;
- examine les dossiers de candidatures à une nomination dans le cadre de l'IFRES et transmet un rapport à la Commission académique qui transmet ses propositions au CA ;
- reçoit et examine les propositions de projets facultaires (notamment ceux qui recourent à Evalens, l'eLearning, les surveys, les accompagnements pédagogiques,...) et établit les priorités en fonction des moyens disponibles ;
- fait rapport sur ses missions à la Commission académique deux fois par an (un rapport par an) et au Conseil d'administration ainsi qu'au Conseil scientifique, pour avis.

#### **Composition du Bureau exécutif de l'IFRES :**

Le Conseil d'administration de l'ULg désigne au sein du Conseil de gestion et sur proposition de celui-ci :

- le Président, membre du corps académique ;
- le vice-président ;
- un membre du personnel scientifique de l'IFRES ;
- la Directrice générale à l'enseignement et à la formation ou son suppléant aux affaires académiques et le responsable de la Direction administrative (qui assume la fonction de secrétaire-trésorier) siègent ex officio.

Ces personnes constituent le Bureau exécutif de l'IFRES, qui se réunit une fois par mois.

Le secrétariat du Bureau est assuré par le responsable de la Direction administrative assisté par la secrétaire de l'IFRES, qui assiste avec voix consultative.

Le bureau exécutif peut inviter à ses réunions :

- un ou des membres impliqués dans différents axes stratégiques de l'IFRES (formations ou soutiens) et invités à l'initiative du Bureau ou à la demande du Conseil de gestion ;
- un représentant du Conseil scientifique de l'IFRES invité à l'initiative du Bureau ou à la demande du Conseil de gestion ou du Conseil scientifique ».

De façon générale, le Bureau sur délégation du Conseil de gestion instruit toutes les questions relatives à la gestion de l'IFRES et exécute les décisions prises par ce Conseil de gestion. La structure et le fonctionnement du Bureau feront l'objet d'une évaluation et d'éventuelles propositions de modifications par le Conseil de gestion après une année de fonctionnement.

### **Le Conseil scientifique :**

Il est composé de deux représentants (dont un au moins est académique) par Faculté ou Institut d'enseignement, désignés par la Faculté ou l'Institut concerné, et de deux représentants (dont un au moins est académique) de chaque Secteur de recherches, désignés par le Conseil de recherche de chaque secteur.

Le Conseil scientifique désigne en son sein un Président et un vice-président qui le supplée si nécessaire.

Le Conseil scientifique se réunit seul ou avec le Conseil de gestion ou avec le Bureau exécutif selon la demande de l'une ou l'autre de ces structures.

Selon leurs compétences et leurs intérêts, des membres du Conseil scientifique sont invités dans des groupes de travail et commissions de l'IFRES concernant la formation des encadrants, le Campus virtuel, l'évaluation des étudiants.

Le secrétariat du Conseil scientifique est assuré par le responsable de la Direction administrative assisté par la secrétaire de l'IFRES.

Les membres du Conseil scientifique contribuent à l'interface entre leur Faculté qu'ils représentent et l'IFRES. Ils ont pour mission de

- relayer à l'IFRES les attentes, les projets et les réalisations des Facultés en rapport avec les missions de l'IFRES ;
- promouvoir et faciliter la diffusion dans les Facultés, des informations sur les activités de l'IFRES et, le cas échéant, de la mise en place de ces activités dans les Facultés.

**Les Comités de pilotage des programmes de formation** (CDS, CAPAES, Formation des encadrants, FORMASUP) et des **projets de soutien à des initiatives facultaires** (ancrage facultaire, compétences,..) sont désignés par le Conseil de gestion ; ils désignent en leur sein un coordinateur ; ils fonctionnent selon les règles en vigueur à l'ULg pour les Conseils des études.

**Les Unités logistiques (LabSET et SMART)** font intégralement partie de l'IFRES. Ces unités effectuent des missions de soutien logistique en matière d'eLearning et d'évaluation, financées par le budget ordinaire. Ces unités effectuent aussi des prestations dans le cadre de contrats de recherches ou de contrat de service dans le cadre de l'Article 63 et ce dans les domaines correspondant à leurs missions de soutien sus-citées ou dans les domaines de compétences de leurs responsables académiques.

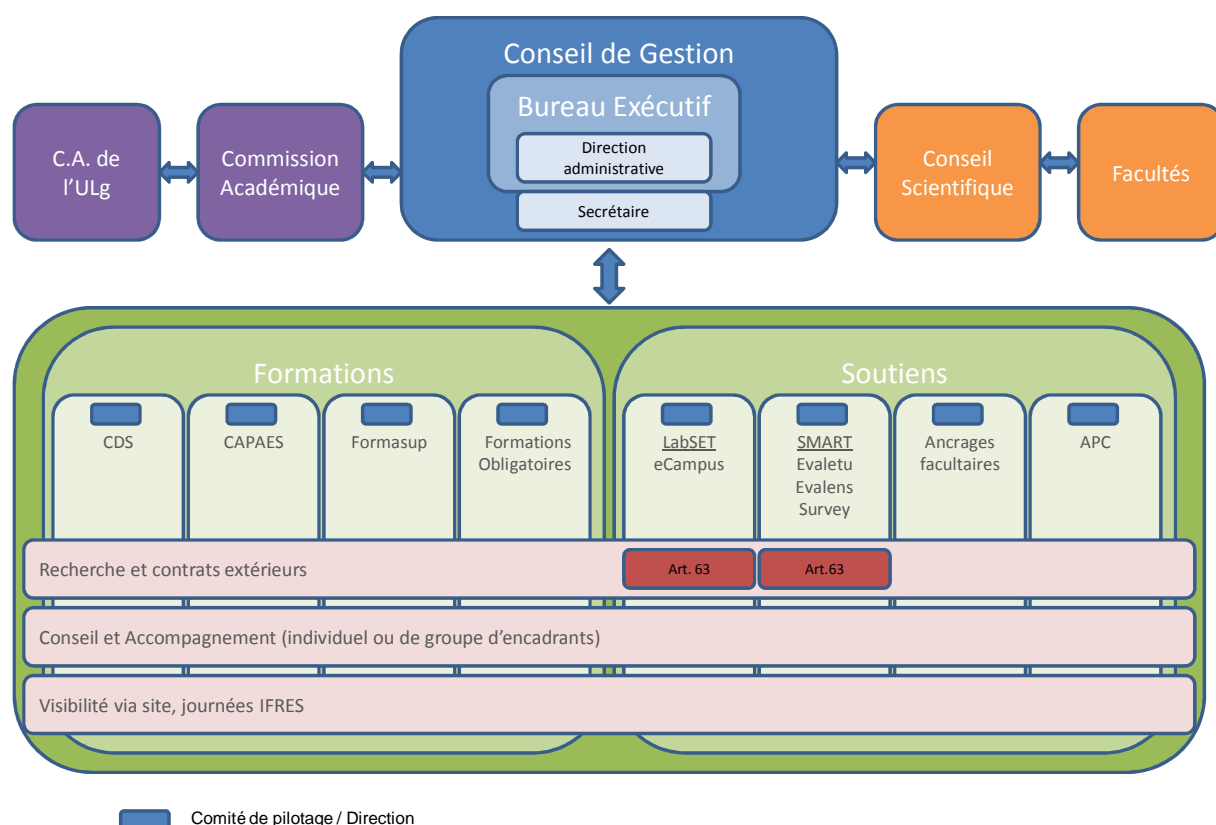
Chaque unité est gérée par un Directeur, assisté, s'il n'est pas membre du corps académique, d'un représentant du corps académique, dans ce dernier cas, désigné par le Conseil de gestion. Le directeur est chargé d'assurer les missions de soutien logistique qui sont confiées à l'unité par le Conseil de gestion dans le cadre du BO et d'organiser les activités relevant de l'Article 63.

Le Président du Conseil de gestion et le responsable de la Direction administrative ont accès à l'ensemble des OTPs de ces Unités. Pour ce qui concerne les activités relevant du BO, ils peuvent solliciter des réunions pour examiner les activités de l'unité ainsi que l'exécution de son budget.

**La Direction administrative** de l'IFRES exerce des fonctions comparables à celles assurées par la Direction administrative d'une Faculté. Le responsable est le secrétaire-trésorier de l'IFRES. Ses autres missions sont définies par le Conseil de gestion.



### 1.3. ORGANIGRAMME



## 2. MOYENS MIS A LA DISPOSITION DE L'IFRES :

### 2.1. RESSOURCES HUMAINES A CHARGE DU BUDGET ORDINAIRE DE L'ULG

#### Situation au 1/10/10 :

		IFRES			
		IFRES	Formasup	LabSET	SMART
<b>Scientifiques temporaires contractuel</b>	BO		2,65ETP	2,8ETP	2ETP
	Projets extérieurs			10,35ETP	0,8ETP
<b>Scientifiques temporaires statutaires</b>		3ETP		0,25 ETP	
<b>PATO statutaire (Patrimoine strict)</b>		1ETP	0,8ETP	1,8ETP	1ETP
<b>PATO contractuel</b>	BO		0,3ETP	2,2ETP	3,3ETP
	Projets extérieurs			3ETP	1,8ETP
<b>Académiques</b>		1,5ETP + 2ETP non attribué			
<b>TOTAL</b>		5,5ETP + 2ETP non attribué	3,75 ETP	20,4ETP	8,9ETP

*On dispose d'une enveloppe budgétaire équivalente à « un poste d'assistant pour ancrage facultaire » et « une charge académique pour projets compétences ».*

**Besoins :**

- a) Moyens existants :
    - Utilisation de l'enveloppe budgétaire des 2 charges non attribuées pour faire face aux besoins de l'IFRES pour remplir ses activités (Chaire internationale, Formasup) et répondre au plan d'actions.
  - b) Moyens nouveaux en 2011 (sollicités dans le cadre du projet de budget 2011):
    - la création, dès le 1<sup>ier</sup> mars 2011, d'un poste de Direction administrative à mi-temps.
    - l'engagement d'un nouvel attaché scientifique pour l'eCAMPUS dès le 1<sup>ier</sup> janvier 2011,
  - c) Evolution :
- Lorsque le plan d'actions aura été évalué par les Autorités académiques, le Conseil de gestion préparera un plan stratégique dans lequel il présentera un plan pluriannuel concernant le personnel académique, scientifique et ATO.

**2.2. RESSOURCES MATERIELLES ET FINANCIERES****a) Fonctionnement :**

De façon générale, les moyens alloués sont suffisants, si ce n'est qu'il faut rester attentif aux frais d'organisation des formations et d'acquisition ou de location de logiciels. Il convient de maintenir les enveloppes budgétaires pour les projets « ancrage facultaire » et « approche par compétences ». Une adaptation doit pouvoir se faire de façon souple soit à travers le budget annuel, soit via les crédits pédagogiques.

Lorsque les deux charges de cours actuellement non attribuées seront déclarées vacantes, il conviendra de définir une enveloppe budgétaire pour couvrir la Chaire internationale de pédagogie universitaire.

**b) Infrastructure :**

Un nouveau bâtiment vient d'être mis à disposition de l'IFRES.

Au niveau du bâtiment, il convient de réaliser les adaptations nécessaires (couverture verte) d'une part pour l'environnement et d'autre part pour le maintien d'une température acceptable dans les locaux ; si nécessaire, une climatisation devra être installée dans certains locaux, techniques en particulier.

Il faut aussi prévoir des espaces d'expansion de l'IFRES ; le nouveau bâtiment est juste suffisant pour accueillir les équipes actuelles de l'IFRES ; l'engagement de nouveaux chercheurs se révèle actuellement impossible ; il est donc souhaitable que si un autre bâtiment est construit sur le site occupé par l'IFRES, quelques locaux lui soient attribués.

Il faut aussi se poser la question de savoir si un tel nouveau bâtiment supplémentaire ne pourrait pas accueillir le SMART, celui-ci se rapprochant ainsi des autres unités de l'IFRES et abandonnant évidemment le bâtiment qu'il occupe actuellement.

## **D. ANNEXES**

ANNEXE 1 : ACTIONS A FINALITE SPECIFIQUE

ANNEXE 2 : ACTIONS A FINALITE TRANSVERSALE

ANNEXE 3 : LA STRUCTURE DE L'IFRES

# **ANNEXES 1 : ACTIONS A FINALITE SPECIFIQUE**

## 1. LES FORMATIONS

### 1.1. CENTRE DE DIDACTIQUE SUPERIEURE

#### 1.1.1. Rappel des objectifs :

- Informer les encadrants de première année sur les structures d'aide à la réussite des étudiants et les cellules d'appui aux encadrants en matière de pédagogie universitaire.
- Valoriser les initiatives innovantes prises en première année des différents cursus.
- Favoriser une réflexion commune et un échange de bonnes pratiques entre les encadrants.
- Aider ces derniers dans leurs réalisations concrètes.
- Développer un catalogue d'offres de séminaires et modules de formation.

Ces objectifs sont listés en adéquation avec les missions du CDS, définies dans l'Article 83 du « Décret Bologne ».

#### 1.1.2. Actions à mener face aux faiblesses et difficultés identifiées :

*Le REE n'a pas relevé de faiblesse spécifique. Toutefois sur base du RAE, nous en avons identifié quatre :*

Faiblesses et difficultés identifiées	Actions à mener	Moyens		Echéance
		Actuels	Suppl.	
- Gestion du temps de chaque séminaire aux dépens du débat	- Temps de questions-réponses et temps de débat supplémentaire	SUF	Non	OK
- Difficulté à identifier les assistants encadrant les bacs 1	- Appel à une auto identification sur le site du CDS	SUF	Non	OK
	- Procédure de recensement de tous les encadrants de bac 1 à organiser avec les services généraux et facultaires	SUF	NEC	2011-13
- Difficulté à mobiliser massivement les encadrants de bac 1	- Premières rencontres de sensibilisation avec les encadrants	SUF	Non	OK
	- Valorisation de nos intervenants via le site du CDS	SUF	Non	2011-15
	- Deuxièmes rencontres de sensibilisation avec les encadrants	SUF	Non	2011-12
- Faible fréquentation des séminaires de « suivis »	- Actuels « Séminaires de mise en œuvre » sur WebCT	SUF	Non	OK
	- Diversification de la formule	SUF	Non	2011-13

#### 1.1.3. Objectifs nouveaux et actions nouvelles à mener :

Objectifs	Principales actions à mener	Moyens		Echéance
		Actuels	Suppl.	
- Etre à l'écoute des demandes et des difficultés identifiées par les encadrants des bacs 1	- Identifier les attentes et les besoins via les questionnaires de satisfaction aux activités et les deuxièmes rencontres avec les encadrants pour faire évoluer et diversifier l'actuelle offre de formations présentielle et de séminaires de mise en œuvre	SUF	Non	2011-12
- Répondre à des demandes ponctuelles de Facultés ou de Départements	- Mettre en place des programmes spécifiques (par statut ou par filière)	SUF	Non	2011-12
	- Développer une formule permanente de conseils et de soutien	SUF	NEC	2012-13

- Impliquer davantage les encadrants dans les activités du CDS	- Identifier (via rencontres, questionnaires et engagements pédagogiques) les actions les plus pertinentes menées en bac 1 et chercher à valoriser ceux qui les ont mises en œuvre	SUF	Non	2012-13
- Développer les collaborations avec les Hautes Ecoles	- Co-organiser annuellement une séance pour les encadrants de bac 1 de l'ULg et des Hautes Ecoles	SUF	NEC	2010-11
	- Aider à l'organisation, aux seins des Hautes Ecoles partenaires, de formations pour les encadrants de bac 1	SUF	NEC	2010-11

#### 1.1.4. Lien entre recherche et activités :

Objectifs	Actions à mener	Moyens		Echéance
		Actuels	Suppl.	
- Développer des recherches en lien direct avec le dispositif de formation ou les activités d'encadrement/conseil	- Développer la collecte et l'analyse d'informations afin de mieux évaluer l'impact (encadrants, voire étudiants) des dispositifs mis en œuvre	SUF	Non	2011-12

#### 1.1.5. Comité de Pilotage :

L. Leduc, coordinateur, B. Mérenne, responsable académique, B. Leyh, J-L. Closset et C. Colaux.

### 1.2. FORMATION DES ENCADRANTS

#### 1.2.1. Rappel des objectifs :

- Offrir un éventail diversifié de formations, en ligne et en présentiel, pouvant répondre aux attentes et besoins des encadrants de l'ULg quels que soient leurs niveaux d'enseignement et leurs Facultés, avec pour cible prioritaire les encadrants nouvellement promus chargés de cours ou assistants.
- Susciter, au travers des formations, la réflexion pédagogique et le questionnement sur les pratiques d'enseignement afin de permettre de les analyser et de les réguler dans le but de favoriser l'apprentissage de chaque apprenant.
- Fournir un cadre théorique valide et transférable aux réalités professionnelles de chacun au travers de pistes d'actions.
- Permettre aux encadrants d'échanger sur leurs pratiques, de partager leurs expériences et de prendre conscience de la variété des situations d'enseignement.
- Accompagner les encadrants dans l'intégration des TICS au sein de leur pratique enseignante.

#### 1.2.2. Actions à mener face aux faiblesses et difficultés identifiées :

Le REE mentionne que des avis portés par certains Doyens ou leurs représentants, dénoncent « *le caractère obligatoire de ces formations, leur côté redondant dans les disciplines où la pédagogie est déjà intégrée dans les formations délivrées aux étudiants, leur dimension jugée trop théorique et insuffisamment en prise avec les réalités de terrain et les spécificités disciplinaires, et le jargon propre aux spécialistes des sciences de l'éducation* ». A noter que 15% des encadrants seulement ont fait la même remarque.

*Les faiblesses et difficultés sont identifiées sur base du REE ainsi que du RAE.*

Faiblesses et difficultés identifiées	Actions à mener	Moyens		Echéance
		Actuels	Suppl.	
- Transfert insuffisant vers les différents contextes et la pratique des encadrants	- Développer des savoirs-agir (sur base du référentiel de compétences) applicables dans des contextes différents	SUF	Non	2012-13
	- Organiser des séances plus « pratiques » (exemples concrets, témoignages, avis d'étudiants,...) avec accompagnements individuels sur demande	SUF	Non	2011-12
- Exposés jugés parfois trop théoriques et/ou jargonnants	- Fournir un glossaire par séance - Illustrer la théorie par des exemples de pratiques	SUF SUF	Non Non	2011-12 OK
- Redondances entre formations couvrant des aspects communs	- Améliorer les engagements pédagogiques des formations	SUF	Non	2011-12
	- Coordonner les interventions des formateurs via une procédure de concertation	SUF	Non	2011-12
- Gestion de la diversité des vécus et expériences	- A maintenir car point fort du dispositif	SUF	Non	OK
- Caractère obligatoire des formations	- Renforcer la perception de la valeur de la démarche par une meilleure communication dans les engagements pédagogiques	SUF	Non	OK
	- Faciliter le transfert des acquis	SUF	Non	OK
	- Exemplifier davantage les impacts positifs des formations (indicateurs)	INSUF	NEC	2012
	- Clairement montrer en quoi les formations IFRES participent au développement professionnel des encadrants (CFR ; Référentiel global)	INSUF	NEC	2011-12

### 1.2.3. Objectifs nouveaux et actions nouvelles à mener :

Objectifs	Principales actions à mener	Moyens		Echéance
		Actuels	Suppl.	
- Elaborer un référentiel de compétences devant servir de fondement et de guide à la formation des encadrants	- Créer un groupe de travail encadré par un expert extérieur comme le titulaire de la chaire de PU si c'est son domaine de compétences	INSUF	NEC	2011
	- Rédiger un projet de référentiel	INSUF	NEC	2011-12
- Répondre à des demandes ponctuelles d'encadrants	- Offrir la possibilité d'accompagnements individualisés	SUF	NEC (si croissance)	OK
	- Proposer des programmes de formation plus spécifiques à une filière ou un statut	INSUF	ATT	2012-13
- Favoriser le développement d'initiatives personnelles ou collectives	- Valoriser dans les crédits ou dans le portfolio	SUF	ATT	2011-13

#### 1.2.4. Lien entre recherche et activités :

Objectifs	Actions à mener	Moyens		Echéance
		Actuels	Suppl.	
- Développer des recherches en lien direct avec le dispositif de formation	- Déterminer des indicateurs quantitatifs et qualitatifs témoignant de l'impact positif de nos formations	INSUF	ATT	2012-13
	- Développer la collecte et l'analyse d'informations afin de mieux évaluer l'impact des dispositifs mis en œuvre	INSUF	ATT	2012-13

#### 1.2.5. Comité de pilotage :

B. Mérenne, coordinatrice, M. Poumay, responsable académique, P. Firket, M. Deum, L. Leduc et A-F. Van Swalm.

### 1.3. LE DIPLOME FORMASUP

#### 1.3.1. Rappel des objectifs :

- Promouvoir la qualité de l'enseignement par l'amélioration des pratiques pédagogiques, l'introduction des innovations, la vérification des impacts et la communication des résultats.  
En particulier, développer l'acquisition de 3 compétences :
  - ✓ Concevoir des dispositifs de formation cohérents et porteurs de sens qui favorisent l'apprentissage de chaque apprenant ;
  - ✓ Enseigner de façon motivante, active, engageante en informant chaque apprenant sur ses progrès pour favoriser l'apprentissage en profondeur tout au long de la vie ;
  - ✓ Réguler une pratique en menant des recherches documentées, ancrées dans cette pratique et utiles à celle-ci qui nourrissent en retour la communauté enseignante.

#### 1.3.2. Actions à mener face aux faiblesses et difficultés identifiées :

*Dans les tableaux qui suivent, les encadrants inscrits au programme Formasup sont définis comme des étudiants en raison des règles de financement.*

*Les faiblesses et difficultés sont identifiées sur base du REE ainsi que du RAE.*

Faiblesses et difficultés identifiées	Actions à mener	Moyens		Echéance
		Actuels	Suppl.	
- Faible nombre d'étudiants finançables avec nombre important d'étudiants non finançables	Voir objectifs partiellement nouveaux	INSUF	ATT	2011
- Application difficile des règles « Bologne » en vue de la délibération	- Meilleure adéquation de la construction du programme (adaptation des contraintes administratives)	SUF	Non	OK
- « Décrochage » en cours de formation	- Remplacement des trois semaines annuelles présentielle par une demi-journée hebdomadaire	SUF	Non	OK
- Problèmes de communication	- Présentation claire du programme de formation et des exigences lors de la première séance présentielle, sur le site public et sur WebCT	SUF	Non	OK
- Taux d'abandon élevé	- Adaptation du programme et information précise des étudiants quant au contenu et ses exigences	SUF	Non	OK
- Exigences trop élevées	- Adaptation du programme en réduisant les exigences en matière de recherche, sans exclure les initiatives personnelles	SUF	Non	OK



### 1.3.3. Objectifs nouveaux et actions nouvelles à mener :

Pour pérenniser la formation certificative, il convient de rendre la formation plus attractive tant à notre niveau institutionnel qu'aux niveaux communautaire et international.

Formasup restera ainsi un instrument de soutien à l'innovation pédagogique, tant en interne qu'en externe, aidant les encadrants et les groupes d'encadrants à mener des innovations avec un réel focus sur l'apprentissage de leurs étudiants mais aussi à communiquer scientifiquement sur ces innovations pédagogiques, au bénéfice de leur Institution.

Objectifs	Principales actions à mener	Moyens		Echéance
		Actuels	Suppl.	
- Viser l'amélioration constante du contenu de Formasup	- Articulation du référentiel de compétences existant avec celui qui sera développé plus globalement pour guider les actions de l'IFRES	INSUF	ATT	2011
	- Questionnement permanent sur l'évolution des contenus, comme dans tout programme de ce niveau	SUF	Non	OK
	- Renforcements lorsque nécessaire. En 2010-2011, un renforcement en traitements statistiques est assuré par la présence de C. Monseur (FAPSE)	INSUF	Non	OK
- Promouvoir Formasup au sein de l'ULg	- Répertoire des encadrants, logisticiens, ... qui pourraient bénéficier du Formasup	SUF	Non	2011
	- Promotion interne du programme auprès des logisticiens et des encadrants qui ont un poste à caractère quasi exclusivement pédagogique	SUF	Non	2011
	- Réflexions institutionnelles quant aux valorisations du diplôme, et notamment à sa prise en compte dans les titres d'accès à l'enseignement supérieur non universitaire	SUF	NEC	2010-15
- Promouvoir Formasup dans les Hautes Ecoles	- Amélioration de la communication ciblée sur les Hautes Ecoles et stimuler des projets institutionnels avec décentralisation de certaines séances présentiels	SUF	Non	2011
- Promouvoir Formasup au niveau international	- Développement des collaborations interuniversitaires et internationales	SUF	Non	2011-13
	- Amélioration de l'information	SUF	Non	2011

### 1.3.4. Lien entre recherche et activités :

Objectifs	Actions à mener	Moyens		Echéance
		Actuels	Suppl.	
- Développer des recherches en lien direct avec le dispositif de formation	- Définition d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs témoignant de l'impact positif de nos formations	INSUF	NEC	2011-13
	- Prise de données à propos de l'évaluation qualitative des résultats, la compréhension de la réussite, de l'échec et de l'abandon, l'analyse des résultats inattendus, l'analyse des processus mis en place pour favoriser l'apprentissage	INSUF	NEC	2011-13
	- Allègement de la charge des professeurs engagés dans le master complémentaire en pédagogie de l'enseignement supérieur de façon à ce qu'ils puissent se consacrer en partie à cette recherche	INSUF	ATT	2011

### 1.3.5. Comité de pilotage :

M. Poumay, coordinatrice et responsable académique, D. Leclercq, F. Georges, et C. Dupont.

## 2. LES SOUTIENS LOGISTIQUES

### 2.1. ECAMPUS (LABSET)

#### 2.1.1. Rappel des objectifs :

- Offrir un dispositif diversifié de soutien aux encadrants souhaitant intégrer l'eLearning dans leur pratique : ressources en ligne, formations, support et accompagnement techno-pédagogique.
- Assurer centralement une veille techno-pédagogique et le choix des outils les mieux adaptés pour permettre le développement de l'eLearning tout en requérant le moins d'efforts d'apprentissage possibles pour les encadrants.
- Offrir un éventail de formations, en ligne et en présentiel, visant à la fois l'apprentissage de ces outils et leur bon usage pédagogique.
- Susciter la réflexion pédagogique et le questionnement sur les pratiques en matière d'eLearning.
- Permettre aux encadrants d'échanger sur leurs pratiques et de partager leurs expériences.
- Accompagner les encadrants dans l'intégration de l'eLearning dans leur dispositif pédagogique.
- Visibiliser les exemples de bonnes pratiques en matière d'intégration des TIC dans les pratiques enseignantes.

#### 2.1.2. Actions à mener face aux faiblesses et difficultés identifiées :

Faiblesses et difficultés identifiées.	Actions à mener	Moyens		Echéance
		Actuels	Suppl.	
- Défaut de coordination avec le SEGI	- Création d'une structure de concertation entre l'IFRES et le SEGI.	SUF	NEC	2011

### 2.1.3. Objectifs nouveaux et actions nouvelles à mener :

Objectifs	Principales actions à mener	Moyens		Echéance
		Actuels	Suppl.	
- Améliorer la visibilité du portail IFRES et du campus virtuel sur les sites institutionnels ULg et MyULg	- Appliquer le projet soumis <sup>4</sup> à l'IFRES	SUF	ATT	2010-11
	- Intégrer une information sur l'eLearning à l'ULg dans le guide de l'étudiant ULg	SUF	ATT	2011-12
- Répondre plus efficacement aux besoins des encadrants	- Etablir un référentiel de compétences en matière d'eLearning	INSUF	NEC	2012
	- Diversifier les modalités d'accompagnement des groupes d'encadrants	SUF <sup>5</sup>	Non	2011-12
- Elargir les actions de la cellule eCampus à l'ensemble des nouvelles entités récemment intégrées à l'ULg	- Former un groupe de travail avec le service TICE de Gembloux Agro Bio Tech, la FUL, la Faculté d'architecture et la cellule eCampus qui doit définir les objectifs et les moyens à mettre en œuvre	SUF	NEC	2011-12
- Identifier et officialiser les relais campus dans chaque Faculté	- Former un groupe de travail	SUF	ATT	2010-11
- Elargir la politique des « relais campus » aux Hautes écoles partenaires de l'Académie Universitaire Wallonie Europe	- Idem ci-dessus	INSUF	NEC	2010-15
- Viser l'amélioration constante du dispositif eCampus	- Acquérir et utiliser les nouveaux logiciels pertinents	SUF	NEC	2010-15

### 2.1.4. Lien entre recherche et activités :

Objectifs	Actions à mener	Moyens		Echéance
		Actuels	Suppl.	
- Réaliser des études ou des recherches directement utiles au développement de pratiques de qualité en ligne et au pilotage des Institutions.	- Mettre en œuvre, par exemple, des études liées : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ aux changements de pratiques enseignantes à l'ULg ;</li> <li>✓ à l'impact de ces changements sur l'apprentissage des étudiants ;</li> <li>✓ à l'impact des actions entreprises par l'équipe « eCampus » et</li> <li>✓ à la qualité des usages des outils proposés par l'Institution</li> </ul> - Dégager des indices facilitant le pilotage de l'Institution et la visibilité des efforts pédagogiques	INSUF	NEC	2011-15

<sup>4</sup> Projet soumis = l'équipe du LabSET a rédigé une note sur l'amélioration de la visibilité de l'IFRES sur les sites institutionnels (ULg et portail MyULg). Cette note a été relue par Mme Van Swalm avant d'être remise à l'IFRES en vue d'une décision de mise en application des recommandations.

<sup>5</sup> Diversifier les modalités d'accompagnement ne demande pas de moyens complémentaires mais il faut toutefois tenir compte de la croissance du nombre de cours en ligne et donc des demandes d'aide, et de la nécessité d'un renforcement des effectifs de l'équipe pour continuer d'y faire face efficacement.

### 2.1.5. Comité de pilotage :

B. Lecomte, coordinatrice, M. Poumay, responsable académique, J-F. Van de Poël, P. Schaffer, V. Martin et M. Jacquet.

## 2.2. SOUTIEN LOGISTIQUE ET METHODOLOGIQUE A L'EVALUATION DES ETUDIANTS-EVALETU

### 2.2.1. Rappel des objectifs :

- Aider les encadrants de l'ULg à concevoir, à réaliser et à interpréter les évaluations des étudiants (exercices, interrogations, ...).
- Mettre à disposition les outils adéquats.

### 2.2.2. Actions à mener face aux faiblesses et difficultés identifiées :

Aucune faiblesse n'a été relevée par les experts. Pour plus d'information, nous vous proposons de consulter le RAE et le REE.

### 2.2.3. Objectifs nouveaux et actions nouvelles à mener :

Objectifs	Principales actions à mener	Moyens		Echéance
		Actuels	Suppl.	
- Viser l'amélioration constante du dispositif Evaletu	- Accroître l'offre de service en termes de QCM, en intégrant de nouveaux outils comme le modèle de Rasch	SUF	NEC (si croissance)	2011
	- Améliorer « l'utilisabilité » d'ExAMS	SUF	Non	2013
	- Lancer des projets-pilotes pour l'évaluation semi-standardisée de questions ouvertes (courtes ou longues)	SUF	Non	2011
	- Utiliser à large échelle des méthodes permettant la correction de questions à réponses ouvertes (courtes et longues)	INSUF	NEC	2012
- Renforcer l'évaluation des étudiants dans les formations IFRES	- Proposer davantage d'activités de formation à l'évaluation dans le CDS, Formation des encadrants et Formasup	SUF	Non	OK

### 2.2.4. Lien entre recherche et activités :

Objectifs	Actions à mener	Moyens		Echéance
		Actuels	Suppl.	
- Développer des recherches en lien direct avec les dispositifs	- Promouvoir des doctorats dans le domaine de l'évaluation des étudiants au sein du SMART	SUF	Non	2014
	- Multiplier les possibilités de recherches subsidiées dans ce domaine	SUF	Non	2012
	- Structurer notre documentation scientifique	SUF	Non	2013
	- Animer des ateliers de recherche dans ce domaine	SUF	Non	2011
	- Publier d'avantage d'articles	SUF	Non	2011

### 2.2.5. Comité de pilotage :

P. Detroz, coordinateur, C. Monseur, responsable académique et trois utilisateurs du dispositif (P. Bonnet, C. Berhendt et J-F. Focant).

## 2.3. SOUTIEN LOGISTIQUE ET METHODOLOGIQUE A L'EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

### 2.3.1. Rappel des objectifs :

- Aider l'ULg à concevoir et à réaliser les évaluations des enseignements par les étudiants (E.E.E.)
- Mettre à disposition les outils adéquats.

### 2.3.2. Actions à mener face aux faiblesses et difficultés identifiées :

Aucune faiblesse n'a été relevée par les experts. Pour plus d'information, nous vous proposons de consulter le RAE et le REE.

### 2.3.3. Objectifs nouveaux et actions nouvelles à mener :

Objectifs	Principales actions à mener	Moyens		Echéance
		Actuels	Suppl.	
- Contribuer aux travaux de la Commission d'évaluation des enseignements (Vice-Recteur Corhay et Coignoul)	- Proposer et mettre en œuvre les outils adéquats	SUF	NEC (si construction /utilisation de nouveaux outils)	2011
- Travailler en complémentarité avec d'autres équipes qui recueillent une information utile à la régulation des enseignements	- Renforcer les synergies avec le Service de Management et d'Accompagnement de la Qualité (SMAQ) en ce qui concerne les indicateurs utiles aux démarches d'évaluation internes ou externes de la qualité des formations	SUF	Non	2011
	- Renforcer les synergies avec la cellule de Récolte et Analyse des Données et Informations d'Utilité Stratégique (RADIUS) qui vise notamment à fournir au Recteur, aux Autorités et aux divers responsables, des tableaux de bord dans des domaines tels que l'enseignement	SUF	Non	2011
- Renforcer l'évaluation des enseignements dans les formations IFRES	- Proposer davantage d'activités de formation à l'évaluation dans le CDS, Formation des encadrants et Formasup	SUF	Non	2013

### 2.3.4. Lien entre recherche et activités :

Objectifs	Actions à mener	Moyens		Echéance
		Actuels	Suppl.	
- Développer des recherches en lien direct avec les dispositifs	- Promouvoir des doctorats dans le domaine de l'évaluation des enseignements au sein du SMART	INSUF	Non	2015
	- Multiplier les possibilités de recherches subsidiées dans ce domaine	SUF	Non	2012
	- Structurer notre documentation scientifique	SUF	Non	2011
	- Animer des ateliers de recherche dans ce domaine	SUF	Non	2011
	- Publier davantage	SUF	Non	2012

### 2.3.5. Comité de pilotage :

P. Detroz, coordinateur, C. Monseur, responsable académique, M. Deum, L. Leduc, un membre du SMAQ et un membre de RADIUS.

### 2.4. SOUTIEN LOGISTIQUE ET METHODOLOGIQUE AUX ENQUETES A CARACTERE PEDAGOGIQUE (SURVEY)

#### 2.4.1. Rappel des objectifs :

- Aider divers acteurs impliqués dans les enseignements à concevoir et à réaliser des enquêtes locales à caractère pédagogique.
- Mettre à disposition les outils adéquats.

#### 2.4.2. Actions à mener face aux faiblesses et difficultés identifiées :

Aucune faiblesse n'a été relevée par les experts. Pour plus d'information, nous vous proposons de consulter le RAE et le REE.

#### 2.4.3. Objectifs nouveaux et actions nouvelles à mener :

Objectifs	Principales actions à mener	Moyens		Echéance
		Actuels	Suppl.	
- Viser l'amélioration constante des enquêtes à caractère pédagogique	- Assurer une meilleure visibilité de ce service	SUF	Non	2011
	- Renforcer les collaborations avec les acteurs internes émergeant dans ce domaine	SUF	Non	2011
	- Augmenter la cohérence entre l'évaluation des enseignements et les enquêtes à caractère pédagogique	SUF	Non	2012
	- Assurer une veille scientifique et des recherches dans ce domaine	SUF	Non	2012

#### 2.4.4. Comité de pilotage :

P. Detroz, coordinateur, C. Monseur, responsable académique, un membre du SMAQ, un membre de RADIUS et M. Marcourt ou son suppléant.

## 3. LES SOUTIENS AUX INITIATIVES FACULTAIRES

### 3.1. LE PROGRAMME « ANCRAGE FACULTAIRE »

#### 3.1.1. Rappel des objectifs :

- Favoriser les initiatives pédagogiques dans les Facultés.
- Développer des synergies entre l'IFRES et les Facultés.

Les moyens sont l'accompagnement de projets (éventuellement subsidiés) par un groupe de pilotage qui assure la sélection et le suivi des projets.

#### 3.1.2. Actions à mener face aux faiblesses et difficultés identifiées :

Le REE n'a pas relevé de faiblesse spécifique. Toutefois sur base du RAE, nous en avons identifié une.

Faiblesses et difficultés identifiées	Actions à mener	Moyens		Echéance
		Actuels	Suppl.	
- Suivi insuffisant des projets	- Baliser par un calendrier avec échéances précises avec le Comité de pilotage	SUF	Non	2011
	- Présenter annuellement au Conseil scientifique et à la journée annuelle de l'IFRES	SUF	Non	2011

### 3.1.3. Objectifs nouveaux et actions nouvelles à mener :

Objectifs	Principales actions à mener	Moyens		Echéance
		Actuels	Suppl.	
- Renforcer la qualité de la communication avec les Facultés	- Se réunir annuellement avec les Doyens ou Présidents concernés en collaboration avec les personnes impliquées dans les Facultés	SUF	Non	2011
- Développer les synergies avec les Facultés	- Identifier et dresser un répertoire des encadrants-relais dans les Facultés	SUF	Non	2011
- Accroître la masse critique des encadrants-relais au sein des Facultés	- Créer avec le Conseil scientifique un Forum des encadrants-relais	SUF	Non	2011
	- Valoriser au niveau institutionnel l'investissement des encadrants-relais	SUF	NEC	2012-13

### 3.1.4. Lien entre recherche et activités :

Objectifs	Actions à mener	Moyens		Echéance
		Actuels	Suppl.	
- Développer la recherche-action en collaboration IFRES-Faculté	- Poursuivre le programme « ancrage facultaire » dont cet objectif est une finalité	SUF	Non	2011
- Encourager la communication orale et écrite des innovations pédagogiques facultaires	- Guider les encadrants-relais dans le choix de congrès et de revues pour présenter et publier leurs recherches-actions	SUF	Non	2011

### 3.1.5. Comité de pilotage :

J-P. Bourguignon, coordinateur et responsable académique, A. Collard, M. Deum, D. Leclercq, L. Leduc, B. Mérenne et M. Poumay.

## 3.2. LE PROGRAMME « APPROCHE PAR COMPETENCES »

### 3.2.1. Rappel des objectifs :

- Viser, par des projets pilotes organisés au sein des Facultés, la mise en place dans différents programmes d'un paradigme de formation orientée vers le développement de compétences.

### 3.2.2. Actions à mener face aux faiblesses et difficultés identifiées :

Faiblesses et difficultés identifiées	Actions à mener	Moyens		Echéance
		Actuels	Suppl.	
- Difficulté d'introduire l'Approche par compétences au niveau institutionnel	- Lancement de trois nouveaux projets pour augmenter le nombre d'encadrants-relais et concerner un plus grand nombre de Facultés	SUF	Non	OK
	- Communication de l'évolution des projets sur le site de l'IFRES et lors de la journée IFRES	SUF	Non	2011-12
	- Interventions en Faculté ou Département sur demande	SUF	Non	2011-15
	- Encadrement des projets par des personnalités de niveau international	SUF	Non	OK
	- Information sur les bases conceptuelles et l'intérêt pour les étudiants et la société de l'approche par compétences	SUF	Non	2011-12

### 3.2.3. Objectifs nouveaux et actions nouvelles à mener :

Objectifs	Principales actions à mener	Moyens		Echéance
		Actuels	Suppl.	
- Passer de projets pilotes à une « implémentation » institutionnelle en soutenant les filières qui le souhaitent	- Maintien d'un soutien aux projets pilotes	SUF	Non	OK
	- Lancement de nouveaux projets pilotes	SUF	Non	OK
	- Etude d'impact des projets pilotes sur les performances des étudiants	INSUF	NEC	2011-13
	- Concrétisation de l'implication de l'IFRES dans le projet learning outcomes à l'objectif 2012	INSUF	NEC	2011-13
	- Organisation de journées de communication/réflexion au niveau institutionnel sur les avancées des différents projets pilotes	SUF	Non	2011-12

### 3.2.4. Comité de pilotage :

J. Beckers, coordinatrice, M. Poumay, responsable académique et F. Georges.



**ANNEXE 2 :  
ACTIONS A FINALITE  
TRANSVERSALE**

## 1. ACTIVITE COLLECTIVE DEJA EN PLACE

### 1.1. LES JOURNEES IFRES

#### 1.1.1. Objectifs :

- Présenter et valoriser diverses expériences de terrain et de recherche associées à une thématique de pédagogie universitaire en sollicitant, au travers d'ateliers et de séances plénières, de nombreux échanges à propos des pratiques des encadrants.

#### 1.1.2. Actions à mener face aux faiblesses et difficultés identifiées :

*Le REE n'a pas relevé de faiblesse spécifique. Toutefois sur base du RAE, nous en avons identifié 3 :*

Faiblesses et difficultés identifiées	Actions à mener	Moyens		Echéance
		Actuels	Suppl.	
- Thématiques des journées IFRES choisies avec trop peu de concertation extérieure	- Impliquer davantage le Conseil scientifique et les encadrants-relais	SUF	Non	2011
- Côté « grand messe » de la journée	- Introduire davantage de variété dans l'articulation entre les ateliers et les plénières d'une année à l'autre	SUF	Non	2011
- Manque de suivi pour le transfert dans la pratique des participants des apprentissages réalisés lors de cette journée, et des réflexions amorcées	- Proposer un accompagnement individualisé sur demande	SUF	Non	2011
	- Informer les éventuels intéressés sur l'offre d'accompagnement existante et le cas échéant faire évoluer cette offre	SUF	Non	2011
	- Ouvrir pour une période déterminée des espaces d'échanges en ligne ou en présentiel	SUF	Non	2011

#### 1.1.3. Objectifs nouveaux et actions nouvelles à mener :

Objectifs	Principales actions à mener	Moyens		Echéance
		Actuels	Suppl.	
- Utiliser davantage la journée IFRES pour identifier les attentes et besoins des encadrants	- Améliorer le questionnaire de satisfaction	SUF	Non	2012
	- Collecter les attentes dans le cadre des ateliers	SUF	Non	2011
- Améliorer les échanges entre participants dans les ateliers	- Ajuster le timing de la journée	SUF	Non	2011

#### 1.1.4. Comité de Pilotage :

B. Mérenne, coordinatrice, M. Poumay, responsable académique, J-P. Bourguignon, R. Charlier, M. Deum, L. Leduc et A. Collard.

## 2. CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT

Suite à des demandes multiples émanant d'encadrants ou de groupes d'encadrants, l'IFRES organise désormais des accompagnements individuels ou de groupes d'encadrants. Cette formule flexible souhaite répondre à la demande d'une façon efficace, la plus immédiate possible, et surtout personnalisée, contextualisée. Il peut s'agir d'un travail de 2h autour du projet d'un encadrant tout comme du suivi mensuel d'un changement pédagogique départemental ou encore de l'animation d'un groupe d'échange thématique. Ces formules varieront au fil du temps, en fonction de la demande.

## 2.1. ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Il s'agit d'un nouveau pôle de services que l'IFRES souhaiterait développer. Le conseil pédagogique se fait déjà lors des séances de formation, lors d'entretiens sur le portfolio, lors de la mise en ligne de cours, de la rédaction d'engagements pédagogiques, d'accompagnement des projets compétences et ancrages ... mais au-delà de ces initiatives, il reste une série de situations pour lesquelles les encadrants pourraient solliciter l'appui d'un conseiller pédagogique. Il nous apparaît des lors opportun de formaliser ce nouveau service en cohérence avec les missions de l'IFRES, permettant de répondre de manière individualisée à toutes questions relatives aux pratiques d'enseignements des encadrants.

### 2.1.1. Objectifs :

- Offrir un accompagnement et des ressources aux encadrants pour leur pratique d'enseignement. En complément aux diverses activités existantes au sein de l'IFRES, nous identifions plus spécifiquement les thématiques suivantes comme pouvant relever de l'appui d'un conseiller pédagogique :

#### ➤ Planifier son cours

- a. Aide à la rédaction des engagements pédagogiques.
- b. S'assurer de la triple concordance de son cours (approfondissement de la formation).
- c. Conseils pour la construction d'un dispositif de formation et/ou d'évaluation tant en présentiel qu'en ligne.

#### ➤ Evaluer et réguler son cours

- a. Diagnostic des forces et faiblesses d'un cours : observation d'un de vos cours en auditoire, classe, TP... puis discussion formative.
- b. Analyse et régulation des enseignements suite à une évaluation (SMART, recueil de l'avis de vos étudiants par un questionnaire de satisfaction, ...).
- c. Relire/guider l'élaboration d'un support de cours, d'un questionnaire d'examen afin de le valider ou d'en optimiser la structure.

#### ➤ Innover dans son cours

- a. Mise en œuvre d'un portfolio pour les étudiants.
- b. Accompagnement au développement de projets personnels liés à des innovations pédagogiques au sein d'un cours.

#### ➤ Se professionnaliser

- a. Mise à disposition de ressources pédagogiques en fonction des besoins de l'encadrant.
- b. Accompagner la réalisation du portfolio pédagogique.
- c. Aide à la rédaction d'un article scientifique en pédagogie universitaire.

### 2.1.2. Actions à mener face aux faiblesses et difficultés identifiées :

*Etant donné qu'il s'agit d'une innovation, une analyse des faiblesses ne peut pas encore être effectuée.*

### 2.1.3. Objectifs nouveaux et actions nouvelles à mener :

Objectifs	Principales actions à mener	Moyens		Echéance
		Actuels	Suppl.	
- Faire connaître ce nouveau service	- Présenter ce service sur le site de l'IFRES, lors de la séance d'accueil des nouveaux encadrants et au travers d'un intranet	SUF	Non	2011
- Accompagner efficacement les demandes des encadrants	- Créer des outils adéquats (questionnaire, critères d'évaluation, grille d'analyse, ...) - Mettre ces outils en ligne afin d'en permettre une utilisation autonome	SUF	Non	2011
		SUF	Aide tech. du LabSET	2011

	- Créer un espace « ressources pédagogiques » sur le site et mettre en œuvre une veille afin de l'alimenter régulièrement	SUF		2011
- Coordonner les évaluations réalisées par le SMART avec les demandes d'analyses de résultats de ces évaluations	- Systématiser l'envoi des analyses des questionnaires avec une proposition de rencontre d'un conseiller pédagogique si cela est souhaité	SUF	ATT	2011-13

#### 2.1.4. Comité de pilotage :

M. Deum, coordinatrice, toute l'équipe de l'IFRES.

#### 2.2. THEMATIQUE PILOTE 2010-12 : LE PORTFOLIO ETUDIANT

Environ 120 portfolios ont été utilisés l'année passée dans 4 masters différents (Pharmacie, Logopédie, Psychologie sociale des groupes et organisations, Apprentissage et formation continue des adultes). Ce nombre a été doublé lors de cette rentrée académique avec la mise en œuvre de portfolios en Médecine et en Sciences de l'éducation.

##### 2.2.1. Objectifs :

- Informer les encadrants des objectifs pédagogiques et des potentialités méthodologiques et évaluatives de cet outil (notamment auprès des encadrants travaillant avec un référentiel de compétences).
- Former et accompagner les encadrants désireux de développer un portfolio dans leurs cours, quelle que soit la finalité (évaluation d'un cours, d'un stage, préparer au mémoire, réfléchir sur ses représentations, développer l'esprit critique et l'identité professionnelle, ...).
- Outiller les encadrants en adaptant l'outil aussi bien sur le fond (rubriques propres et critères d'évaluation adaptés) que sur la forme (portfolio papier ou en ligne).
- Donner aux étudiants une information appropriée concernant l'apport du portfolio à la formation.

##### 2.2.2. Actions à mener face aux faiblesses et difficultés identifiées :

Faiblesses et difficultés identifiées	Actions à mener	Moyens		Echéance
		Actuels	Suppl.	
- Accompagnement des encadrants souhaitant développer un portfolio pour les étudiants	- Création d'un groupe d'échange de pratiques	SUF	Non	OK
	- Mise en place de coachings individualisés en fonction des besoins	SUF	Non	OK
- Visibilité des potentialités offertes par le portfolio	- Formation IFRES sur le portfolio étudiant depuis 2009	SUF	Non	OK
	- Communications régulières sur nos actions dans des colloques de pédagogie universitaire	SUF	Non	OK
	- Actualisation des informations diffusées via le site de l'IFRES	SUF	Non	2011
- Absence d'outil en ligne (e-portfolio) propre à l'ULg et pouvant être lié à Blackboard	- Veille technologique mise en place - Création ou choix d'un outil pouvant être géré et adapté par nos soins en fonction des besoins des encadrants	SUF INSUF	Non NEC	OK 2011-13

### 2.2.3. Objectifs nouveaux et actions nouvelles à mener :

Objectifs	Principales actions à mener	Moyens		Echéance
		Actuels	Suppl.	
- Outiller les encadrants dans l'évaluation des portfolios en définissant des critères et indicateurs de réussite	- Recherche et veille pédagogique sur le sujet afin de créer des grilles d'évaluation adaptables	SUF	Non	OK
- Visibiliser les actions novatrices des équipes d'encadrants développant des portfolios	- Mise en ligne sur le site de l'IFRES d'une rubrique « portfolio pour les étudiants ».	SUF	Non	OK
	- Poursuite des publications et communications IFRES/Fac sur ces actions	SUF	Non	OK

### 2.2.4. Comité de pilotage :

M. Deum, coordinatrice, B. Lecomte et V. Martin.

### 2.3. THEMATIQUE STRATEGIQUE 2010-12 : LE PORTFOLIO ENSEIGNANT

Le portfolio pédagogique des enseignants est, quant à lui, encore dans une période de construction car les enjeux institutionnels de l'implantation d'un tel outil demandent davantage de concertation.

Un groupe de travail composé du vice-recteur à l'enseignement A. Corhay, du vice-recteur à la qualité F. Coignoul et de membres du SMAQ, de la Directrice générale à l'enseignement et à la formation M. Marcourt, des Doyens et de représentants de l'IFRES (P. Detroz, L. Leduc et M. Deum) œuvre au développement de cet outil. Il s'agira de développer un portfolio à l'usage des enseignants permettant d'une part d'améliorer la qualité de leurs enseignements par un recul réflexif sur leurs pratiques et, d'autre part, de valoriser ces investissements en cours de carrière.

#### 2.3.1. Objectifs :

- Auto-réguler son enseignement et améliorer l'apprentissage des étudiants et la qualité des enseignements dispensés par l'utilisation d'un outil à finalité réflexive.
- Accompagner les enseignants dans cette régulation (point développé dans la rubrique « Accompagnement individuel »).
- Donner à l'ULg un outil qui lui permet de valoriser les efforts consentis par les encadrants dans les tâches d'enseignement (prise en compte de cette valorisation dans les étapes de la carrière académique mais aussi dans l'attribution de mandats liés à l'enseignement au sein de l'Université).
- Donner une visibilité des innovations pédagogiques, du souci de qualité en enseignement et des investissements consacrés par les professeurs de notre Université.

### 2.3.2. Objectifs nouveaux et actions nouvelles à mener :

Objectifs	Principales actions à mener	Moyens		Echéance
		Actuels	Suppl.	
- Accompagnement des encadrants souhaitant développer un portfolio	- Formation IFRES sur le portfolio encadrant	SUF	Non	OK
	- Création d'un groupe d'échange de pratiques	SUF	Non	OK
	- Mise en place de coachings individualisés en fonction des besoins	SUF	Non	OK

- Nouveauté institutionnelle du portfolio enseignant suscitant de nombreuses interrogations quant aux finalités attribuées à l'outil (valorisation / professionnalisation)	- Contribution aux travaux de la Commission d'évaluation des enseignements pilotée par le vice-recteur Corhay chargé d'améliorer l'évaluation des enseignements à l'ULg et d'en définir les lignes d'actions à développer	SUF	ATT	2011-13
--	---	-----	-----	---------

### 2.3.3. Comité de pilotage :

M. Deum, coordinatrice, P. Detroz, L. Leduc et M. Poumay.

### 2.4. THEMATIQUE TRANSVERSALE : L'ENGAGEMENT PEDAGOGIQUE

Considéré par de nombreux auteurs comme un précieux outil de soutien (rétroactif ou proactif) à la planification d'un cours autant que comme un référent adéquat pour instruire la qualité d'un enseignement (fréquemment répertorié dans la liste des preuves pouvant être intégrée à un portfolio), l'engagement pédagogique tient également une place au cœur des débats de la Commission d'évaluation des enseignements pilotée par le vice-recteur A. Corhay. Institutionnalisé pour sa part depuis 1998 à l'ULg, l'engagement pédagogique pourrait voir ses potentialités davantage exploitées dans ce cadre.

#### 2.4.1. Objectifs :

- Préciser ou réviser les éléments de planification d'un cours ainsi que leur organisation et leur communication par la réflexion sur l'implémentation des engagements pédagogiques.
- Accompagner les enseignants dans cette démarche.

#### 2.4.2. Objectifs nouveaux et actions nouvelles à mener :

Objectifs	Principales actions à mener	Moyens		Echéance
		Actuels	Suppl.	
- Accompagner des encadrants souhaitant améliorer la qualité de leurs engagements pédagogiques	- Formation IFRES sur l'engagement pédagogique	SUF	Non	OK
	- Mise en place de coachings individualisés en fonction des besoins	SUF	Non	OK
- Clarifier les finalités attribuées à l'engagement pédagogique (rôle dans l'évaluation formative / certificative des enseignements)	- Contribution aux travaux de la Commission d'évaluation des enseignements piloté par le vice-recteur Corhay chargé d'améliorer l'évaluation des enseignements à l'ULg et d'en définir les lignes d'actions à développer	SUF	Non	2011-13
- Guider le développement des engagements pédagogiques ainsi que leur évaluation.	- Créer un vade mecum synthétique et disponible via Pénélope	SUF	Non	2010-12
	- Créer une grille d'analyse opérationnelle	SUF	Non	2011-13
- Promouvoir « l'approche programme » via l'intégration des EP particuliers avec les learning outcomes généraux	- Offrir la possibilité d'ateliers visant la réflexion collective pour contribuer à l'ajustement individuel des EP	SUF	NEC (si processus étendu)	2011-13

### 2.4.3. Comité de pilotage :

L. Leduc, coordinateur, A.F. Van Swalm, M. Deum, J-M. Dujardin et M. Poumay.

### 3. DEVELOPPER LA RECHERCHE

#### 3.1. LA RECHERCHE TRANSVERSALE

Des axes « recherche » sont présents dans diverses actions à finalité spécifique comme le Master Complémentaire FormaSup, les projets « Compétences » et « Ancrage Facultaire » et ont déjà été discutés. Le propos de cette section est d'aborder la recherche dans sa dimension transversale au sein de l'IFRES et de l'Institution.

##### 3.1.1. Rappel des objectifs :

- Stimuler les membres de l'IFRES et, par extension, tous les membres de l'ULg (dans ce cas avec le soutien de l'IFRES) à entreprendre, mener et publier des recherches en pédagogie de l'enseignement supérieur.

En outre, la recherche au sein de l'IFRES poursuit deux objectifs spécifiques à cet Institut (cfr rapport d'évaluation):

- De par la nature transversale de la recherche et les échanges qu'elle suscite, fédérer les différents constituants de l'IFRES et contribuer à l'identité commune ;
- De par la qualité de la recherche en pédagogie de l'enseignement supérieur, accroître la légitimité de l'IFRES vis-à-vis des Facultés.

##### 3.1.2. Actions à mener face aux faiblesses et difficultés identifiées :

Faiblesses et difficultés identifiées	Actions à mener	Moyens		Echéance
		Actuels	Suppl.	
- Manque d'identification internationale de l'IFRES	- Renforcer la participation active à des réunions internationales	SUF	Non	2011
	- Renforcer les publications dans des revues avec comités de lecture et facteur d'impact ; communiquer les travaux lors de colloques internationaux	SUF	Non	2011
	- Soutenir des doctorats en pédagogie de l'enseignement supérieur	SUF	Non	2011
	- Accompagner les chercheurs de l'IFRES dans la rédaction et la soumission de demandes de crédits	SUF	Non	2011
	- Inciter les doctorants IFRES à planifier et réaliser un post-doc à l'étranger	SUF	Non	2012
	- Encourager des co-publications des chercheurs de l'IFRES avec les professeurs de la Chaire internationale de pédagogie universitaire	SUF	Non	2011
- Recherches insuffisamment développées et/ou diffusées pour asseoir la légitimité de l'IFRES au sein de l'ULg	- Améliorer la diffusion intra-ULg via par exemple une Newsletter	SUF	Non	2011
	- Encourager la recherche sous toutes ses formes	SUF	Non	2011
	- Développer des recherches auto-évaluatives de l'impact de nos actions	SUF	Non	2011

- Image dévalorisée de la recherche en didactique	- Accompagner les encadrants lors de recherche et publication en pédagogie de l'enseignement supérieur	SUF	Non	2011
	- Collaborer avec les collègues doctoraux des Facultés sans collège spécifique pour la didactique (toutes sauf Fac. des Sciences), pour l'accompagnement des projets de doctorat en didactique d'un domaine de formation de cette Faculté	SUF	Non	2011
	- Améliorer la diffusion intra-ULg via par exemple une Newsletter	SUF	Non	2011

### 3.1.3. Objectifs nouveaux et actions nouvelles à mener :

Objectifs nouveaux	Actions nouvelles	Moyens		Echéance
		Actuels	Suppl.	
- Promouvoir l'identité IFRES au sein de l'Institut et de l'ULg grâce à la recherche	- Créer une cellule de recherche « transversale » au sein de l'IFRES	SUF	Non	2011
	- Représenter cette cellule dans un Conseil de recherche d'un des secteurs de l'Université	SUF	Non	2011
	- Organiser davantage de séminaires réguliers de présentation et discussion des recherches menées au sein de l'IFRES	SUF	Non	2011

### 3.1.4. Comité de pilotage :

J-P. Bourguignon, M. Poumay, L. Leduc et P. Detroz.

## 4. L'IFRES DANS SON ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL

### 4.1. EVALUATION DES ACTIONS DE L'IFRES

#### 4.1.1. Objectifs :

- Evaluer les effets des actions menées par l'IFRES sur les pratiques pédagogiques des encadrants (bénéficiaires de ces actions) et, in fine, sur la qualité des apprentissages des étudiants et des formations.
- Renforcer la légitimité des actions menées par l'IFRES.

#### 4.1.2. Actions à mener face aux faiblesses et difficultés identifiées :

Faiblesses et difficultés identifiées	Actions à mener	Moyens		Echéance
		Actuels	Suppl.	
- Absence d'évaluation de l'impact des actions menées par l'IFRES	- Définition d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs permettant d'évaluer l'impact des formations suivies par les encadrants, sur leurs pratiques pédagogiques et, <i>in fine</i> , sur la qualité des apprentissages et des formations	INSUF	NEC	2011-15
	- Création d'un groupe de travail	SUF	Non	2011
	- Invitation d'experts	INSUF	NEC	2011-12



	- Réflexion en partenariat avec les Autorités académiques et les Facultés	SUF	Non	2012-15
- Absence de critère interne d'évaluation	- Création d'un groupe de travail	SUF	Non	2011-15
- Recherche insuffisante	- Voir point 3.1	SUF	Non	2011
- Diffusion insuffisante des résultats des questionnaires de satisfaction	- Amélioration de la visibilité des résultats de ces enquêtes sur le site de l'IFRES par la création par exemple d'un onglet spécifique	SUF	Non	2011

#### 4.1.3. Objectifs nouveaux et actions nouvelles à mener :

Objectifs	Principales actions à mener	Moyens		Echéance
		Actuels	Suppl.	
- Développer des recherches en collaboration avec les encadrants-relais bénéficiaires des actions de l'IFRES	- Création d'outils d'évaluation	SUF	Non	2012-15
- Adapter nos actions en fonction des résultats des évaluations	- Mises en place des modifications par le Comité de pilotage de l'action concernée	SUF	A voir	2015

#### 4.2. VISIBILITE DE L'IFRES

##### 4.2.1. Objectifs :

- Accroître la visibilité de l'IFRES, tant en interne qu'à l'extérieur de l'ULg ; faire connaître ses actions, au bénéfice de l'Institution et de la qualité des enseignements dispensés.

##### 4.2.2. Actions à mener face aux faiblesses et difficultés identifiées :

*Le REE relève trois faiblesses. Nous les reprenons dans le tableau suivant.*

Faiblesses et difficultés identifiées	Actions à mener	Moyens		Echéance
		Actuels	Suppl.	
- Manque de visibilité de l'IFRES sur les sites centraux de l'ULg et le portail MyULg	- Proposer des modifications par l'équipe eCampus	SUF	Non	2010
- Manque de valorisation des relations et actions de l'IFRES	- Mentionner les ancrages internationaux sur le portail de l'IFRES - Organiser davantage de réunions ouvertes aux partenaires extérieurs (grandes conférences ou réunions thématiques)	SUF	Non	2010-11

#### 4.2.3. Objectifs nouveaux et actions nouvelles à mener :

Objectifs	Principales actions à mener	Moyens		Echéance
		Actuels	Suppl.	
- Observer et renforcer en permanence le dynamisme de son portail et son utilité pour les encadrants de l'ULg	- Assurer la maintenance et l'évolution constante des contenus du portail	SUF	Non	OK
	- Mesurer sa fréquentation et la satisfaction de ses visiteurs	SUF	Non	OK
	- Etablir des indicateurs de façon à mieux identifier les objectifs quantitatifs et qualitatifs visés et se donner ainsi un maximum de chance de les atteindre	INSUF	ATT	2011-15

# **ANNEXE 3 : LA STRUCTURE DE L'IFRES**

## 1. LA STRUCTURE DE L'IFRES

### 1.1. LES STRUCTURES DE GESTION

#### 1.1.1. Objectifs :

- Assurer la gestion de l'ensemble de l'IFRES et ses activités.
- Promouvoir les missions et la reconnaissance de l'IFRES au sein de l'Institution ainsi qu'au niveau national et international.

#### 1.1.2. Actions à mener face aux faiblesses et difficultés identifiées :

Faiblesses et difficultés identifiées	Actions à mener	Moyens		Echéance
		Actuels	Suppl.	
- Rôle mineur du Conseil scientifique	- Réviser le rôle du Conseil scientifique.	SUF	Non	2010-11
- Manque de synergie entre les différentes entités de l'IFRES	- Clarifier les rôles des différentes entités	SUF	Non	2010-11
	- Créer un Bureau exécutif	SUF	Non	2010
- Manque de sentiment d'appartenance, référence identitaire à l'IFRES	- Clarifier les rôles des différentes entités	SUF	Non	2010-11
	- Créer une cellule de recherche, lieu d'échange et partage entre les différents acteurs de l'IFRES	SUF	Non	2010-11

#### 1.1.3. Objectifs nouveaux et actions nouvelles à mener :

Objectifs	Principales actions à mener	Moyens		Echéance
		Actuels	Suppl.	
- Révision des structures de gestion, de leurs missions, et de leurs interactions	- Etablir un organigramme clair	SUF	Non	OK
	- Proposer une nouvelle structure du Comité de gestion (voir ci-dessous).	SUF	Non	OK
- Renforcer les synergies entre les différents acteurs de l'IFRES	- Créer une cellule recherche au sein de l'IFRES	SUF	Non	2010-11

### 1.2. RESSOURCES HUMAINES A CHARGE DU BO DE L'ULG

#### Situation prévue au 1/10/10 :

		IFRES			
		IFRES	Formasup	LabSET	SMART
Scientifiques temporaires contractuel	BO		C. Dupont (0.5), F. Georges (0.8), F. Jérôme (0.6), + 0.75 ETP non attribué	M. Jacquet (0.7), V. Martin (0.7), J-F. Van de Poel (0.4) + 1 ETP non attribué	V. Crahay (1), P. Detroz (1)
	Projets extérieurs			M-F. Brundseaux (0.8), C. Dupont (0.5), D. François (1), F. Georges (0.2), S. Geron (1), B. Gourdange (1), M. Jacquet (0.3), F. Jérôme (0.4), V. Martin (0.3), S. Philipart (1), C. Schmit (0.25), J-F. Van De Poel (0.6),	A. Piazza (0.8)

			I. Verpoorten (1), V. Vreeswijk (1), + 1ETP non attribué	
<b>Scientifiques temporaires statutaires</b>	A. Collard (1), M. Deum (1), L. Leduc (1)	0,25 ETP non attribué		
<b>PATO statutaire (/Patrimoine strict)</b>	E. Nivart (1)	C. Delfosse (0.8),	P. Lambert (1), B. Lecomte (0.8)	R. Carion (1)
<b>PATO contractuel</b>	BO	M. Van Espen (0.3)	O. Borsu (0.8), P. Martin (0.6), P. Schaeffer (0.8)	C. Englebert (0.5), J-P. Humblet (1), M-M. Jacques (0.8), M. Pirson (1)
	Projets extérieurs		O. Borsu (0.2), P. Martin (0.4), I. Organa (0.5), L. Pier (1), P. Schaeffer (0.2), M. Van Espen (0.7)	P. Castronovo (0.8), G. Pirson (1)
<b>Académiques</b>	M. Poumay (1), J-P. Bourguignon (0.15), P. Firket (0.15), D. Giet (0.2) + 2ETP non attribué			
<b>TOTAL</b>	5.5ETP + 2ETP non attribué	3,75 ETP	20.4ETP	8.9ETP

## GLOSSAIRE

Bac 1	Première année de Bachelier
BO	Budget Ordinaire
CA	Conseil d'administration
CAPAES	Certificat d'Aptitude Pédagogique Approprié à l'Enseignement Supérieur
CDS	Centre de Didactique Supérieure
CFB	Communauté Française de Belgique
CUPS	Conseil Universitaire du Personnel Scientifique
Encadrant	Membre du corps académique, du personnel scientifique ou logisticien qui encadre des étudiants
Encadrant-relais	Membre du corps académique, du personnel scientifique ou logisticien qui participe activement aux initiatives de l'IFRES
EP	Engagement pédagogique
ExAMS	Examination Assessment Management System
HE	Hautes Ecoles
IFRES	Institut de Formation et Recherche en Enseignement Supérieur
LabSET	Laboratoire de Soutien à l'Enseignement Télématique
QCM	Questionnaire à Choix Multiple
RADIUS	Récolte et Analyse des Données et Informations d'Utilité Stratégique
RAE	Rapport d'Auto-Evaluation
REE	Rapport d'Evaluation Externe
RW	Région Wallonne
SEGI	Service Général d'Informatique
SMAQ	Service de Management et d'Accompagnement de la Qualité
SMART	Système Méthodologique d'Aide à la Réalisation de Tests
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
TP	Travaux Pratiques
UE	Union Européenne
ULg	Université de Liège
WebCT	Plate-forme d'apprentissage en ligne

### Code des Tableaux :

SUF	Les moyens actuels sont suffisants
INSUF	Les moyens actuels sont insuffisants
ATT	En attente d'une réponse institutionnelle
NEC	Des moyens supplémentaires sont nécessaires pour mener ces actions
Non	Des moyens supplémentaires ne sont pas nécessaires
OK	L'action est déjà mise en place
2011	L'action sera mise en place en 2011
2011-13	L'action débutera en 2011 et sera opérationnelle en 2013